

pas connus des autres marchands de la ville. Elle recommandait aux marchands de Paris, qui lui adressaient des commandes en même temps qu'à ses confrères, d'envoyer à chacun des dessins différents. Dans une lettre adressée à un client d'Aire-en-Artois, le 15 août 1791, elle déclare que les négociants de Valenciennes ne vendent pas de dessins, « dont nous sommes jaloux, dit-elle, au point que dans ce qu'on appelle valenciennes chaque marchand a des dessins qui lui sont particuliers et qu'il ne communique point. Au reste, il n'y a pas ici de dessinateur, je dessine moi-même tous mes dessins ; mais c'est pour ma fabrique et je n'en vends point. Si cependant, Monsieur, vous aviez expliqué si c'était pour faire de la vraie valenciennes dans le beau ou dans le commun, si c'est pour manchettes d'homme ou pour ouvrages à l'usage de dames, et, dans ce dernier cas, la hauteur qu'on voudrait faire, je vous eus non pas vendu, mais envoyé deux ou trois dessins pour vous obliger, imaginant bien que c'est une fantaisie de quelques dames et non pour établir une manufacture ; car alors il serait maladroit d'y faire connaître mes dessins. »

Elle en traçait alors beaucoup avec bordure où se trouvaient un petit bouquet entre les colonnes et des jours dans les pois <sup>1</sup>.

Les dentelles qu'elle livrait à ses nombreux clients en comportaient une grande variété : dessin mosaïque ; dessin de fantaisie pour fichu, qui lui coûtait fort cher ; dessin pour manchettes avec pois ajourés dans le fond, groseille, jardinière simple, jardinière à groseilles, bordure simple, bordure avec petits bouquets différents, bordure à myrte, à bouquets de pensées ou avec suppression du bouquet qui retombe et substitution d'un petit bouquet montant vers la campane, bordure avec ronds, pois, rosettes, mouches, chaîne d'étoiles, chaîne de perles, chaîne de puits ; dessin à carreaux avec petit bouquet dans le milieu, avec oiseaux sans rosettes, avec large bordure et haut jabot ; dessin avec bouquets détachés sur la coiffure, etc.

Ces dessins étaient piqûrés sur du parchemin léger et de couleur verte par des piqueuses de la ville. En 1764, M<sup>me</sup> Delvigne, marchande de Mons, pria M<sup>me</sup> Comtesse de lui faire piquer un dessin jardinière pour manchettes par la personne de Valenciennes qui était la plus experte dans ce genre de travail.

On occupait aussi des piqueuses d'Armentières. Le parchemin venait de Lille ou de Paris.

Le dessin était très coûteux quand il renfermait beaucoup de nuances.

Tel était l'outillage de la dentellière.

Comment travaillait-elle ?

Après avoir placé le carreau sur ses genoux, elle tendait sur le rembourrage la bande de parchemin sur laquelle était tracé le dessin à reproduire, puis attachait

1. Arch. de Valenciennes : Lettres de commerce de M<sup>lle</sup> Tribout, commencées le 15 juillet 1787 et finies le 11 décembre 1788.

les bouts de fil avec des épingles sur une ligne horizontale qui constituait le pied du tissu, en ayant soin d'employer autant d'épingles que de fuseaux.

C'est ainsi qu'elle formait le fond et les fleurs. Les points de croisement étaient fixés dans le coussin au moyen d'épingles plus petites qui lui servaient en quelque sorte de jalons pour conduire les fils suivant les caprices du dessin.

Elle maniait ensuite les nombreux fuseaux sur lesquels les fils avaient été enroulés en suivant les points de piqûre de son patron et entrelaçait les centaines de fils en croisant et recroisant les fuseaux avec une grande dextérité. La dentellière travaillait en même temps la fleur et le fond et du même fil, c'est-à-dire que le même fil formait les dessins et le fond<sup>1</sup>.

Le marchand communiquait à ses ouvrières, et à elles seules, les dessins, leur fournissait le fil, leur versait des acomptes sur le travail exécuté, de manière à les empêcher de travailler pour d'autres et à maintenir la main-d'œuvre à des prix très bas. A Valenciennes, comme à Lille, une ouvrière n'avait pas le droit d'aller vendre à un autre marchand le dessin qui lui avait été communiqué.

Il était, d'autre part, défendu aux marchands de dentelles de la ville de ravir aux établissements charitables leurs ouvrières. En 1751, plusieurs marchandes ayant attiré chez elles par de meilleurs salaires des dentellières de la maison de Charité et de l'hospice des Orphelins, le Magistrat rendit une ordonnance qui interdisait ces agissements, sous peine de 60 florins d'amende<sup>2</sup>.

Ces dentellières ne se bornaient pas à la confection des dentelles, elles en arrangeaient, rallongeaient, rejoignaient les différentes pièces et les disposaient sur du papier bleu dans des cartons achetés à cet effet.

La pièce achevée, le marchand offrait à l'ouvrière un certain prix. Si ce prix lui paraissait insuffisant, elle était libre de conserver sa pièce, à la condition toutefois de restituer au marchand les avances qu'il lui avait faites et de payer la valeur du dessin communiqué. Mais il en était rarement ainsi, car elle craignait en refusant le prix offert de n'avoir plus de dessins et surtout de ne pouvoir vendre sa dentelle, de telle sorte qu'elle se trouvait absolument dans la dépendance du marchand. Tribout traitait aussi à forfait avec ses ouvrières, en particulier avec M<sup>lle</sup> Taverne.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une bonne dentellière gagnait en moyenne cent écus par an. Elle maniait les fuseaux depuis cinq heures du matin jusqu'à huit heures du soir ; en hiver, elle veillait, et cette longue journée de travail lui rapportait environ 25 sols. Il arrivait parfois à M<sup>me</sup> Tribout de faire travailler ses ouvrières jour et nuit pour achever l'ouvrage.

1. Arch. de Valenciennes, partie non classée. — *Encyclopédie méthodique*. T. I : *Manufactures et métiers*, p. 242. — CAPLIER, *les Métiers de Valenciennes*, p. 371 et 372.

2. Arch. de Valenciennes, AA 100 : Ordonnances de police, 1722-1752, p. 175.

La production de chaque dentellière était très variable. Certaines faisaient cinquante aunes (59<sup>m</sup>40) et parfois plus dans l'année. D'autres, apportant le même soin, la même assiduité dans le travail, n'en exécutaient pas une demi-aune. Cette différence dans la production tenait à la hauteur, la finesse, la complication de l'ouvrage. Une ouvrière en vraie valenciennes pouvait à peine en faire un pouce et demi (trois à quatre centimètres) par jour, tandis qu'une dentellière lilloise pouvait produire trois à quatre aunes.

L'exécution d'une paire de manchettes en vraie valenciennes était très longue ; elle n'exigeait pas moins de dix à douze mois. Des religieuses y consacraient deux ans. Aussi peu d'ouvrières consentaient-elles à travailler en ce genre. On confectionnait des dentelles de toute sorte et à tout prix, depuis 30 sols jusqu'à 80 livres l'aune, depuis 50 livres jusqu'à 100 écus la paire de manchettes d'homme, depuis 100 écus jusqu'à 1,500 livres la garniture de femme. La matière première était peu de chose en comparaison du travail, puisqu'il n'entraît que pour 6 à 7 francs de fil dans une paire de manchettes plus ou moins belles. On ne pouvait apprécier le gain d'une ouvrière qu'en tenant compte de ses talents. On attachait beaucoup de prix aux paires de manchettes exécutées par la même ouvrière ; elles étaient fort rares<sup>1</sup>.

1. Arch. de Valenciennes, H<sup>2</sup> 79 et partie non classée : Lettres de commerce et livres pour ouvrières de Tribout, Herent, Doisy. — Bibl. de Valenciennes, ms. 916. — Arch. dép., Intendance du Hainaut, C 57. — DIEUDONNÉ, *ouvr. cité*, t. II, p. 310-318. — *Calendrier général du gouvernement de Flandre*, 1769, p. 194 et 196. — *Encyclopédie méthodique*, t. I, p. 242.



DENTELLIÈRE

D'après une image populaire de Decarpentry  
Marchand orfèvre et imprimeur en taille-douce, rue de l'Ormerie, n<sup>o</sup> 17, à Valenciennes  
(Collection Bauchond).

## CHAPITRE VII

### TENTATIVES DE RESTAURATION PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Dès l'année 1791, l'administration municipale de Valenciennes s'était préoccupée d'y faire renaître l'industrie dentellière et, dans cette vue, avait demandé l'avis des marchands et marchandes de la ville. Une seule marchande, M<sup>lle</sup> Tribout, exprima le sien, dans les termes suivants :

« Messieurs les Maire et Municipaux de Valenciennes, — Si je ne répondis pas à la lettre que vous prîtes la peine de me faire écrire, c'est que je crus devoir me concerter avec mes confrères, à l'effet de mieux spéculer sur le bien général. Un d'eux s'était chargé de faire ses observations, de nous les communiquer et de vous les faire passer. Sans doute, il ne fit ni l'un ni l'autre ; puisqu'au reçu de votre seconde je le revis et qu'il m'observa que ce n'était pas à nous de répondre. Je sais cependant trop ce que je dois aux pères du peuple pour ne pas oser leur dire bonnement que l'inaction de cette fabrique ne venant que du défaut de vente, il n'est ni en leur pouvoir ni au mien de faire des spéculations pour la faire renaître. Nos dentelles ne s'imiteront jamais parfaitement dans d'autres villes, et, si la libre entrée de celles du Brabant peut faire quelque tort, ce n'était qu'aux fabricants de plusieurs villes de la Flandre française, de la Normandie et de l'Artois. C'est donc aux négociants de ces diverses provinces à faire des réclamations et non à nous.

« Qui mieux que moi éprouve combien il est triste de voir ainsi languir le commerce, puisqu'à mon particulier j'occupe plus de 900 ouvrières et que je serai peut-être obligée de renvoyer en partie? Ce ne serait donc, Messieurs, qu'autant qu'il reflleurirait que vous pourriez exercer vos vues bienfaisantes en faisant jouir de quelques avantages sur les impôts ou en donnant une récompense à quelques bonnes ouvrières qui se chargeraient d'établir des ateliers où les enfants d'honnêtes gens, mais pauvres, pourraient aller apprendre à travailler gratuitement depuis l'âge

de sept à treize ans, termes qu'il faut surtout dans le bas âge pour atteindre la perfection dans le métier.

« Je sais qu'il paraît dur aux parents que les enfants soient jusqu'à cet âge sans gagner et que c'est pour cela qu'on préfère les employer à tous autres métiers où ils gagnent moins, mais plus tôt ; on pourrait, ce me semble, y remédier en exigeant que les maîtresses donnent tant la semaine de la première année, tant la troisième et toujours en augmentant jusqu'à la sixième époque que finirait l'apprentissage. Il résulterait de là que la maîtresse, pour bénéficier sur ses ouvrières, serait obligée de mettre tous ses soins pour les perfectionner de bonne heure et que les parents auraient le même intérêt à porter leurs enfants au travail et à seconder les vues des maîtresses, qui seraient libres de renvoyer celles qui, par fainéantise, ne gagneraient pas la semaine qu'on paierait aux parents.

« Cela fait, il faudrait aussi protéger nous autres marchands, en établissant des lois pour que les ouvrières ne puissent pas exiger plus d'avances qu'elles n'ont de fait sur leurs métiers et qu'il y ait une peine affectée à celles qui, en ayant reçu la valeur, iraient le vendre à des particuliers à vil prix pour le seul plaisir de nous frustrer de ce qu'elles nous doivent<sup>1</sup>. »

Sous la Convention, Nicodème, membre du Comité du commerce, rédigea un long rapport sur les manufactures de la ville et sur les moyens de les faire refleurir, et, notamment, on s'efforça de faire sortir l'industrie des batistes de sa torpeur<sup>2</sup>. Cependant, l'art précieux de la valenciennes menaçait de dépérir dans les mains du petit nombre d'ouvrières qui avaient survécu au siège, la stagnation des affaires les contraignant à l'inaction. Napoléon, qui admirait la dentelle comme une œuvre d'art, protégea sans doute particulièrement les manufactures d'Alençon, de Chantilly et de Bruxelles, mais il tenta aussi de faire revivre celle de Valenciennes.

Le ministre de l'Intérieur, Chaptal, et le préfet du Nord, Dieudonné, consacrèrent tous leurs efforts à lui rendre toute l'activité et la perfection désirables. Sur les instances du préfet, le ministre mit à la disposition de la municipalité la somme de 4,000 francs, destinée à fonder des ateliers de dentellières (7 floréal an X).

De son côté, le maire appela l'attention de tous les négociants et fabricants sur l'intérêt qu'il y avait à restaurer cette industrie et nomma une commission qui accorda une prime de 60 francs à la plus belle dentelle admise au concours. Il fit ensuite connaître au Tribunal de commerce la lettre par laquelle le ministre attribuait à la ville une subvention de 4,000 francs et afficher partout des exemplaires de cette lettre. Les instituteurs et institutrices publics, ainsi que les maîtres de pen-

1. Arch. de Valenciennes : Lettre de commerce de M<sup>lle</sup> Tribout ; lettre du 26 janvier 1791.

2. MALOTET, *Revue du Nord*, novembre 1912 : *L'Industrie et le commerce des toiles fines à Valenciennes pendant l'époque contemporaine.*

sion, furent invités à en faire plusieurs fois la lecture à leurs élèves et les parents à envoyer leurs enfants en apprentissage dans les nouvelles écoles dentellières.

Les appointements des maîtresses pour la première année et une somme nécessaire pour l'achat des carreaux et autres outils des élèves pauvres étaient prélevés sur les 4,000 francs accordés par le ministre. Les 800 francs qui restaient étaient consacrés à la distribution des primes.

Les élèves ne pouvaient être admises dans les ateliers qu'après avoir pris l'engagement d'y rester au moins quatre ans. Pendant toute la durée de leur apprentissage, elles ne recevaient aucune rétribution, mais seulement des encouragements et des primes si elles s'étaient fait remarquer par leur intelligence, leur docilité, leur exactitude et leurs progrès.

Toute autre ouvrière en dentelles, travaillant pour son compte ou pour le compte des négociants, pouvait également prendre part au concours pour l'obtention des primes. Il était, en outre, accordé chaque année une prime à l'artiste dont le dessin réunissait les qualités d'élégance, de beauté et de facilité d'exécution.

Les primes étaient distribuées publiquement, en présence de la municipalité et des autres autorités. Les maîtresses ouvrières, chargées de l'instruction des apprenties, devaient être nommées par le préfet, sur la présentation de deux listes, dressées l'une par le maire, l'autre par le Conseil de commerce.

On choisit pour la direction du premier atelier M<sup>lles</sup> Marie-Anne-Joséphine et Marie-Élisabeth Taverne, pour la direction du second Marie-Claire et Marguerite Podevin, pour celle du troisième Marguerite et Louise Fauveau. C'est à deux négociants valenciennois, Prévôt et Marlière, qu'incomba la surveillance<sup>1</sup>.

Au début, ces ateliers ne furent pas aussi fréquentés qu'on l'avait espéré. Un certain nombre de parents montrèrent peu d'empressement à y envoyer leurs enfants. Informé de cette indifférence, le préfet invita le maire à prendre, de concert avec le Conseil de commerce, toutes les mesures susceptibles de vaincre l'apathie des parents ou des jeunes filles. Grâce au zèle du préfet et du maire, l'industrie dentellière reprit de l'activité. Le nombre des ouvrières augmenta.

Le 26 prairial an X, le maire déclarait que la subvention de 4,000 francs avait permis de former plus de soixante ouvrières, et peu de temps après Henriette Fauveau, maîtresse du troisième atelier, obtenait du maire une aide, comme il en existait pour les deux autres. On lui adjoignit sa sœur Louise, aux appointements annuels de 400 francs.

1. Arch. de Valenciennes, F<sup>2</sup> 27.

Nous avons déjà rencontré les noms de Taverne et de Podevin parmi les dentellières de l'époque précédente. Comme on le voit, l'art de la valenciennes se transmettait de génération en génération, de famille en famille.

Le premier atelier comprenait alors vingt enfants de quatre à douze ans, le second vingt et un de cinq à douze ans, le troisième vingt-cinq de quatre à douze ans. Ces enfants étaient répartis, suivant leur âge, en trois classes, et recevaient un sou par semaine. Du 15 messidor an IX au 15 messidor an X, le produit de la vente des dentelles exécutées dans les trois ateliers s'élevait à la somme de 397 francs.

A titre d'encouragement, l'assemblée du Conseil de commerce décida, le 23 messidor an X, que les primes accordées aux ateliers seraient de 60 francs et qu'il serait en outre versé une somme de 24 francs pour chacun d'eux. Ces primes, qui furent distribuées le 9 thermidor an X (juillet 1802), atteignaient la somme de 252 francs.

De son côté, le 16 prairial an X le ministre de l'Intérieur avait accordé un deuxième secours de 4,000 francs aux ateliers valenciennois : « Je ne doute point, écrivait-il à cette occasion au préfet, que les habitants de Valenciennes ne voient dans cette nouvelle marque de bienveillance l'intérêt qu'ils inspirent au gouvernement et le désir que j'ai de réparer leurs pertes. J'ai lieu de croire aussi qu'elle portera les ouvrières et les élèves à redoubler de zèle pour atteindre le perfectionnement de leur art et pour faire paraître à l'Exposition de l'an X des objets qui attestent à la France entière que la fabrique de Valenciennes n'est point au-dessous de son ancienne réputation. »

Les dentelles envoyées à l'Exposition des produits de l'Industrie nationale furent, en effet, remarquées. A la nouvelle que ces dentelles avaient obtenu une médaille, le maire écrivit au préfet pour le prier d'en faire hommage au ministre.

L'année suivante (messidor an XI), des dentelles sorties des ateliers valenciennois, notamment deux barbes pleines, trois poignets et une tournante, figurèrent encore avec distinction parmi les produits exposés à la Bourse de Lille à l'occasion du séjour du Premier Consul. Cependant, le préfet, en les renvoyant au maire, lui fit observer que le jury en avait fait une mention flatteuse, mais que le dessin laissait à désirer. Il ajouta que le jury avait donné des éloges aux dessins des dentelles de Laigle, mais qu'il n'avait pas fait mention de ceux de Valenciennes, et l'engagea à exposer à l'avenir des dessins d'un meilleur goût.

A la même Exposition, on remarqua des échantillons de fil à dentelles d'une fabrique de Valenciennes. Depuis la mort des fabricants Comtesse, Pochez et Degrelle, les marchands de dentelles, obligés de tirer leur fil à grands frais de l'étranger, avaient décidé Lepers, fabricant de fil retors à Avesnes, à transporter sa manufacture à Valenciennes. De cette manufacture sortaient des fils qui réunissaient toutes les qualités de poli et de solidité désirables. Aussi le Conseil municipal avait-il attribué à Lepers pour trois ans une subvention annuelle de 100 francs, prise sur les revenus de la ville.

Le nombre des élèves s'accroissant, il accorda aussi un subside de 210 francs

à Marlière et de 90 francs à Prévôt. De son côté, le ministre de l'Intérieur, sur la demande d'un nouveau secours, mit à la disposition de la ville une somme de 2,000 francs, tout en exprimant ses regrets qu'un nouveau secours fût devenu nécessaire.

Le produit des ateliers revenait à la ville, mais elle était obligée de pourvoir aux dépenses qu'ils exigeaient. Or, pendant l'an XI le produit des ateliers atteignait seulement 165 mètres 85 de dentelle, valant 965 fr. 65, et se trouvait inférieur aux dépenses. Le préfet décida qu'à compter du 1<sup>er</sup> vendémiaire an XII ce produit serait abandonné aux maîtresses pour leur tenir lieu d'appointements, à la condition toutefois qu'elles subviendraient aux fournitures nécessaires et qu'il serait accordé à ces maîtresses, à titre de supplément, et seulement pour une année, une somme de 500 francs par atelier.

Outre ces trois ateliers qui réunissaient quatre-vingts à quatre-vingt-dix élèves apprenant à faire la maille ronde et la maille carrée, il existait encore en 1805 à l'Hôpital général un atelier comprenant quarante-deux apprenties<sup>1</sup>.

Cette même année, le 11 brumaire, la municipalité de Valenciennes offrit au préfet du Nord, qui devait assister au sacre de Napoléon, une parure en dentelle comme témoignage de reconnaissance pour les encouragements qu'il avait donnés à l'industrie dentellière, et aussi afin qu'il pût encore « rendre un service à cette fabrique en paraissant à cette auguste cérémonie orné du produit de ses bienfaits ». Ce présent, évalué à environ 400 francs, servait donc aussi de réclame, car on espérait que, remarqué dans cette solennité, il attirerait des commandes aux marchands de la ville. Dieudonné accepta le présent. Après avoir témoigné sa gratitude, il ajouta qu'il s'empresserait de correspondre aux vues bienveillantes du Conseil et qu'il s'estimerait heureux toutes les fois qu'il pourrait « contribuer à réparer les pertes de la ville et à faire fleurir ses fabriques<sup>2</sup>. »

En 1805, le nombre des dentellières s'élevait en ville à environ 400, tandis qu'il n'était encore que de 250 en 1801. Quant aux écoles dentellières, de moins en moins fréquentées, elles végétèrent pendant quelques années, puis, ne recevant plus aucun subside, ni de l'État, ni de la municipalité, elles durent se fermer.

La production était d'ailleurs peu importante, ainsi que le constatait le maire<sup>3</sup>.

Cependant, la valenciennes était encore fort en honneur sous le Premier Empire auprès des élégantes. Les duchesses d'Abrantès et de Bassano en garnissaient leurs mouchoirs, leurs jupons et leurs robes<sup>4</sup>. C'est elle aussi qui ornait les oreillers

1. Arch. de Valenciennes, F<sup>2</sup> 26, 27, 36 et D<sup>1</sup> 44, p. 178. — *Tableau indicatif des produits de l'industrie du département du Nord, an XI*, p. 27. — DIEUDONNÉ, *ouvr. cité*, t. II, p. 312.

2. Arch. de Valenciennes, F<sup>2</sup> 45, 51 et D<sup>1</sup> 21.

3. Arch. de Valenciennes, F<sup>2</sup> 45 et 48.

4. M<sup>me</sup> BURY-PALLISER, *ouvr. cité*, p. 218.



de M<sup>me</sup> Récamier, ainsi qu'on peut le voir par la description d'un bal qu'elle avait donné à Paris<sup>1</sup> : « Le Premier Consul était attendu et de bonne heure l'élite de Paris remplissait les salons. Mais où donc était M<sup>me</sup> Récamier? Elle est souffrante, murmura-t-on, retenue au lit par une indisposition subite : toutefois, elle reçoit ses hôtes couchée. — On passa donc dans la chambre à coucher, attenante, selon l'usage, à l'un des salons, et l'on put contempler la plus belle femme de France étendue sur un lit doré, sous des rideaux du plus beau point de Bruxelles, à guirlandes de chèvre-feuille et doublés de satin rose tendre. Le couvre-pieds était pareil et des oreillers de batiste brodée tombaient des *flots de valenciennes*. »

Valenciennes comptait encore, en 1814, 360 à 470 ouvrières, produisant 440 à 750 mètres de dentelle par trimestre, et, en 1818, 350 à 430, produisant 680 à 700 mètres par trimestre. Mais, à partir de cette date, leur nombre et leur production déclinèrent ; ils tombèrent en 1823 à 250 ouvrières, produisant 250 pièces<sup>2</sup>. Marlière était alors le principal fabricant de Valenciennes<sup>3</sup>.

D'autre part, le nombre des fileuses n'avait cessé de diminuer à Valenciennes comme dans le Cambrésis. De 2,300 en 1832, il était tombé à 500 en 1838. On ne comptait plus dans la ville qu'un seul fabricant de fil retors : Lepers<sup>4</sup>. La mode était venue rendre encore plus rare la matière première. Au début de l'Empire, on avait remis le filage au même point qu'en 1790. Mais le goût s'était modifié. On réclamait pour les dentelles plus de rondeur qu'elles n'en montraient au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le fil de 3,000 francs la livre devint d'une production tout à fait exceptionnelle et 2,400 francs l'extrême limite du fil le plus fin<sup>5</sup>.

Peu nombreux aussi étaient les marchands de dentelles. L'*Indicateur valenciennois* n'en mentionne que quatre en 1828 : veuve Cailleau-Duquesne, Victor Cailliau, Ursule Glairo et E.-J. Marlière. Leur nombre était d'ailleurs en rapport avec le peu d'importance de la vente et les étrangers, surtout les Anglais, étaient venus à propos acheter les fonds de magasins.

L'industrie dentellière avait, comme d'autres industries de luxe, perdu une grande partie de ses débouchés depuis la suppression des classes. La qualité des produits était devenue commune, car les fabricants avaient surtout à cœur de satisfaire le plus grand nombre. Aux qualités solides d'autrefois, ils avaient substitué un éclat plus éphémère, une apparence sans durée. Ils s'efforçaient surtout d'obéir aux goûts de la foule, moins sensible à la valeur réelle qu'à l'effet, au degré de perfection qu'au bon marché. Ajoutez à cela l'introduction en France des tulles de coton, l'imitation

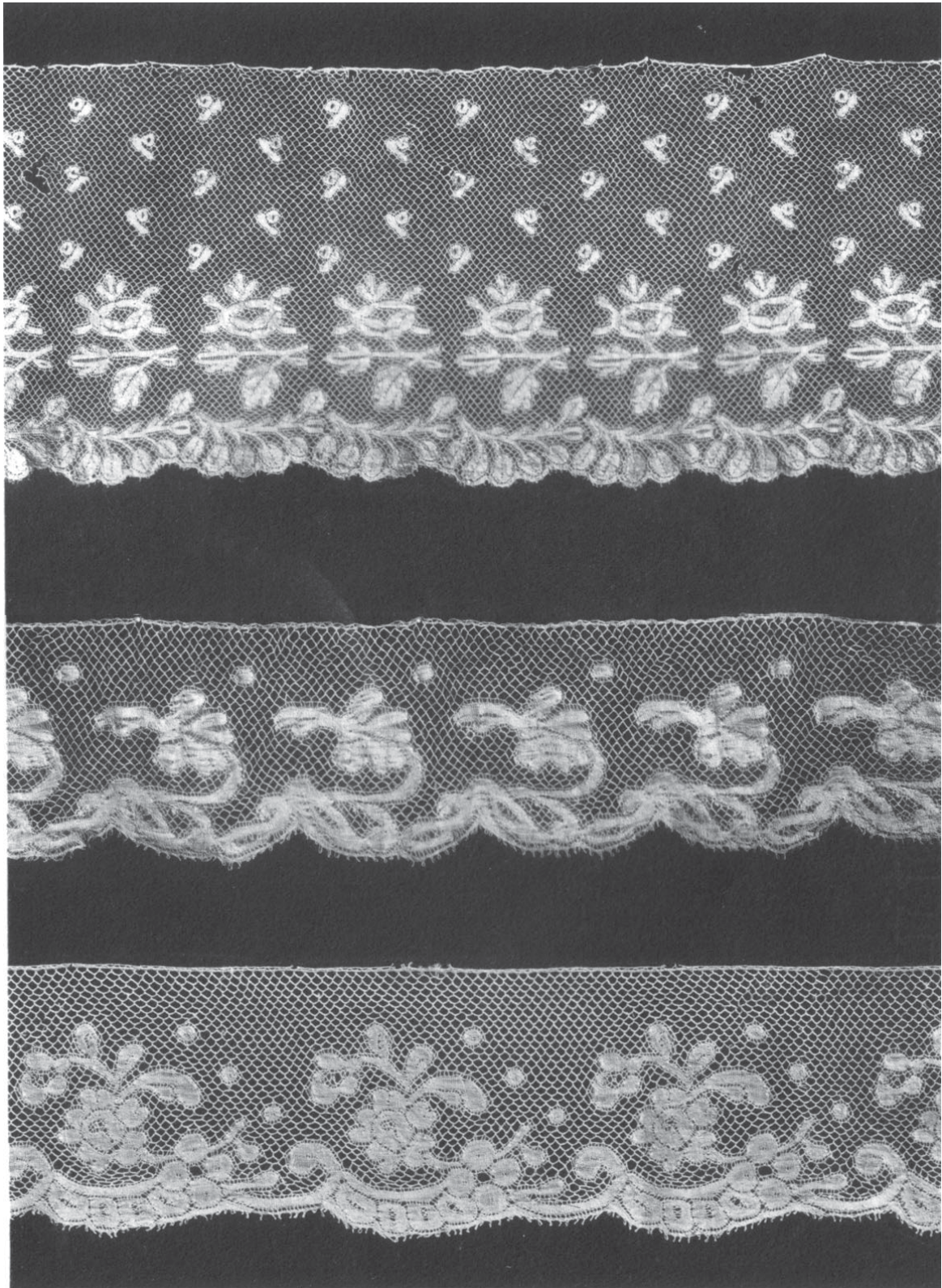
1. M<sup>me</sup> BURY-PALLISER, *ouvr. cit.*, p. 173.

2. Arch. de Valenciennes, F<sup>2</sup> 60, 73, 82 et 91.

3. Ibid., F<sup>2</sup> 91.

4. Arch. de Valenciennes, F<sup>2</sup> 91, 119 et 134.

5. FAILLY, *les Fils à dentelles en 1844* (*Arch. hist. et littér.*, nouvelle série, t. V).



N° 1

N° 2

N° 3

VOLANTS DU DÉBUT DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

(Collection de Mme A. L.)

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.

de la valenciennes à Bailleul, Ypres et Bruges, où elle était vendue deux tiers moins cher, l'invasion des dentelles de Malines, dont nous fûmes submergés lors de la réunion de la Belgique à la France, et l'essor de la broderie dans l'industrielle cité du Hainaut. Vers 1830, en effet, les brodeuses s'y trouvaient en assez grand nombre et y avaient pris la place des dentellières ; en 1833, le nombre des ouvriers et ouvrières en broderie y était même bien plus grand qu'à Douai. A l'Exposition qui s'y tint deux ans après un fabricant valenciennois y exhiba une garniture en tulle grec, dont on admira le bon goût et le fini, et du tulle brodé qui présentait une heureuse imitation de la valenciennes. Cette branche d'industrie textile était répandue non seulement en ville, mais dans les villages des environs. On regrettait alors que la municipalité n'eût pas encore constitué un cours de dessin en broderie analogue à celui qui avait été créé à Douai quelques années auparavant.

Par contre, la cherté de la valenciennes en avait tellement diminué la consommation que sa production était fort peu importante et que son commerce se réduisait presque à rien : 15 ou 20,000 francs au plus vers 1835. A cette date, M<sup>lle</sup> Truffaut et M. Marlière étaient les seuls négociants qui tenaient encore un peu de vraie valenciennes.

La ville ne comptait plus que 150 dentellières, dont le tiers étaient à peine occupées et gagnaient moins de 0 fr. 50 par jour. On ne faisait plus d'apprenties et les meilleures dentellières étaient presque toutes sexagénaires.

La plus considérée était une demoiselle Malouet, qui, à diverses reprises, avait refusé l'or des étrangers désireux d'importer chez eux cette belle industrie.

Quant à la fabrication du fil à dentelles, qui, à l'époque où elle était florissante, comptait plus de vingt ouvriers, elle allait disparaître. Lepers, le fabricant si réputé jadis que les Anglais avaient tenté vainement d'attirer chez eux par des propositions très avantageuses, possédait bien encore quelques échantillons de son précieux fil, mais n'en fabriquait plus.

A l'Exposition de 1835, on produisit encore quelques pièces de dentelles fort belles et d'une rare perfection, mais dont le prix, très élevé, n'était plus en rapport avec les besoins de la consommation. On manifestait alors la crainte qu'il ne restât bientôt plus trace de cette industrie dentellière qui, malgré toutes sortes d'encouragements, n'avait pu rentrer en faveur<sup>1</sup>.

1. Arch. de Valenciennes, F<sup>2</sup> 100. — HÉCART, *Coup d'œil sur quelques usages particuliers à la ville de Valenciennes*, 1825, p. 68 et 69. — *Compte-rendu de l'Exposition de 1833*, p. 68, 74 et 75 ; t. II : *Compte-rendu de l'Exposition de 1835*, p. 110-112.

Les villes de Lille, Cambrai et Douai avaient eu leur exposition ; Valenciennes, plus riche que Douai en manufactures, voulut aussi avoir la sienne. Le maire prit un arrêté par lequel une Exposition des arts et de l'industrie serait ouverte dans les salons de l'Hôtel de Ville le 8 septembre 1833. Le but de cette exposition était de donner de l'habileté aux artisans et d'exciter les fabricants à fournir des produits de bas prix et de bonne qualité. On ouvrit une souscription, à laquelle une grande partie de la population s'empessa de

En 1839, il ne restait plus en ville que cinquante dentellières. C'est avec l'aide de quelques-unes d'entre elles, vieilles ouvrières, presque toutes octogénaires, que M<sup>lle</sup> Glairo confectionna la coiffure offerte en 1840 par la municipalité à la duchesse de Nemours. Ce fut la dernière pièce importante produite dans l'intérieur des murs <sup>1</sup>.

Toutefois, la valenciennes avait peu perdu de sa vogue. Son prix élevé lui réservait encore les faveurs de la richesse, en même temps que son extrême solidité lui assurait les préférences des classes moyennes. Comme les étoffes de soie, elle faisait partie du costume dans toutes les conditions de la société <sup>2</sup>. En 1843, une nouvelle tentative eut lieu pour en ranimer la fabrication. Trois fabricants, Philippe Marin, de Bruxelles, Leboulanger, de Paris, et M<sup>me</sup> Van Eckout, de Bruxelles, conclurent avec la municipalité et l'administration des hospices un traité par lequel on mettait à leur disposition trois salles disponibles de l'ancienne église des Carmes pour y installer des ateliers. La municipalité s'engageait à leur procurer dans les six mois 600 ouvrières en dentelles parmi les personnes qui recevaient des secours de la ville et, au besoin, à les encourager pendant dix ans par une prime.

Trois ateliers furent fondés : le premier dans la partie est de la ville, le second dans la partie ouest, le troisième dans la rue du Pont-Neuf. A chacun des deux premiers étaient attachées deux maîtresses, aux appointements annuels de 1,000 francs chacune. Le troisième, qui était un atelier de perfectionnement, n'avait qu'une maîtresse, qui recevait seulement 600 francs. Les maîtresses étaient obligées de fournir des locaux suffisants aux élèves qu'elles étaient chargées d'initier au travail de la dentelle.

Ces ateliers étaient placés sous le contrôle du Conseil de commerce et du maire. Ils étaient surveillés et fréquemment visités par deux marchands de dentelles nommés par le préfet. Ceux-ci devaient fournir le fil, les dessins et autres objets et être indemnisés de leurs dépenses par le produit de la vente des dentelles exécutées dans les ateliers. Le produit de cette vente était versé dans une caisse commune destinée à pourvoir aux primes accordées aux élèves et aux dépenses de toute nature nécessitées par les ateliers <sup>3</sup>. Il n'était permis d'y travailler qu'autant d'heures que le bénéfice de la loi l'accorderait relativement à l'âge. Les fabricants n'étaient tenus de payer les ouvrières qu'au bout de deux ans. Toutefois, après six mois révolus, ils

prendre part. On fit paraître de nombreuses annonces dans les journaux de la province, de Paris et de l'étranger, qui furent invités à exposer leurs produits. Un grand nombre de fabricants du département du Nord répondirent à cet appel. A cette exposition, Marlière exposa des dentelles à 40 francs la pièce (Arch. de Valenciennes, Td<sup>1</sup> 8).

1. Arch. de Valenciennes, F<sup>2</sup> 134.

D'après M. MABILLE DE PONCHEVILLE, M<sup>lle</sup> Glairo avait appris le dessin et pastellisait (*la Dentelle en Flandre*, p. 94).

2. *Histoire de la dentelle*, par M. DE X...

3. Arch. de Valenciennes, F<sup>2</sup> 15 bis, 26, 27, H<sup>2</sup> 97, D<sup>1</sup> 44, p. 73 et 88. — Bibl. de Valenciennes, U<sup>1</sup> 32. — DIEUDONNÉ, *Statistique du département du Nord*, t. II, p. 312.

accorderaient la rétribution qu'ils jugeraient à propos aux dentellières qui s'en montreraient dignes. Mais, dans tous les cas, toutes les ouvrières seraient engagées pour une durée d'au moins cinq années, pendant lesquelles les fabricants devraient verser à l'administration des hospices une somme annuelle de 50 francs.

Ces ateliers, placés sous le patronage de la Reine, occupaient, en 1844, 200 ouvrières âgées pour la plupart de dix à quinze ans. Elles recevaient un salaire de 0 fr. 35 à 0 fr. 50 par jour et produisaient 150 pièces de dentelles par trimestre. Elles faisaient des dentelles qui coûtaient de 8 à 120 francs le mètre, mais peu d'un prix élevé. Le prix moyen était de 25 à 26 francs.

Inutiles efforts : après cinq ans d'essai, cette nouvelle entreprise échouait comme les précédentes <sup>1</sup>.

Il en allait bien différemment en Belgique, où la fabrication de la dentelle de Valenciennes s'était implantée, comme le déplorait amèrement, en 1850, un rapporteur de la Commission française à l'Exposition de Londres. « La perte la plus grande que nous ayons faite, disait-il, est celle de la fabrique de Valenciennes. Ces dentelles n'avaient aucune concurrence à redouter. Celles qui, aujourd'hui, portent ce nom, sont bien loin d'approcher de la perfection, de la finesse et surtout de la solidité des premières, dont la renommée s'étendait dans toutes les cours de l'Europe, où elles étaient désignées sous le nom d'*éternelles valenciennes*. Quand on pense que la dentelle qui se travaillait à Valenciennes et qui a conservé ce nom est maintenant la base principale du commerce des dentelles blanches, qu'elle est entrée dans la consommation générale de tous les pays et que la France seule en achète en Belgique pour plus de douze millions par an, on ne peut s'empêcher de déplorer amèrement pour notre pays la perte de cette belle fabrique qui est aujourd'hui la branche la plus importante et la plus florissante de l'industrie belge <sup>2</sup>. »

Peu de temps après, les sœurs de charité, sollicitées par M<sup>lle</sup> Ursule Glairo, qui leur donna sa dernière dentellière et les pria de former quelques jeunes apprenties, tentèrent à leur tour de faire renaître cette industrie, mais le peu de gain qu'elles retirèrent de cette tentative les contraignit aussi à l'abandonner <sup>3</sup>.

En 1857, Valenciennes comptait encore six marchands de dentelles : Crespin sœurs, Glairo, Moreau-Namur, Royere, Vandenbrouck-Fontaine, veuve Prince ; mais, treize ans après, l'industrie dentellière y agonisait et il n'y avait plus que quelques vieilles femmes qui s'adonnaient encore à ce travail dans les établissements charitables <sup>4</sup>.

1. Arch. de Valenciennes, F<sup>2</sup> 148, 158, 162. — *Moniteur universel*, 11 août 1843, p. 2016. — BURAT, *Exposition de l'industrie française*, 1844, t. I, p. 46.

Par contre, à la même époque, plus de 5,000 femmes étaient occupées au Puy-en-Velay à faire de la valenciennes (M<sup>me</sup> BURY-PALLISER, *ouvr. cité*, p. 233).

2. *Exposition de 1867. Rapport de M. Félix Aubry sur les industries des nations*, p. 83 et suiv.

3. CAPLIER, *les Métiers de Valenciennes*, p. 369 et 370.

4. *Annuaire de Valenciennes*, 1857, p. 139.

## CHAPITRE VIII

### TENTATIVES DE RÉNOVATION AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

En 1876, il ne restait plus à Valenciennes aucune ouvrière ni aucun négociant qui s'occupât de la fabrication ou de la vente du gracieux tissu, objet de tant d'imitations. La fabrication avait même déserté les environs, alors qu'elle était très répandue dans la Flandre belge, où elle suppléait au fil de lin par le fil de coton et présentait, d'ailleurs, des différences notables suivant les villes, surtout dans le réseau dont les mailles étaient rondes ou carrées.

Comme d'autres industries d'art : tapisserie, broderie, céramique, l'industrie dentellière a disparu totalement de la cité qu'elle a rendue universellement célèbre. L'industrie d'art s'est éclipsée devant celle où la science de l'ingénieur joue le plus grand rôle : l'industrie mécanique. Le rouet avait été détrôné pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par la filature. Peu de temps après, le cliquetis monotone du métier de mulquinerie ne se faisait plus entendre dans l'atelier familial et les dentellières abandonnaient sans regret les fuseaux que leurs aïeules avaient maniés avec tant de dextérité. Si les industries de la batiste et de la passementerie conservaient encore une certaine importance, représentée par quelques fabricants qui faisaient travailler à façon les ouvriers et les ouvrières des villages voisins, celle des dentelles n'était plus que symbolisée par quelques vestiges du Béguinage.

Aux travaux délicats des mains féminines avaient succédé, dans les faubourgs de l'ancienne place forte, les travaux puissants, gigantesques, des forges, des machines qui se substituent de plus en plus à l'homme, annoncés le jour par le bruit strident des sirènes appelant à l'immense usine des milliers de travailleurs, la nuit par de grandes lueurs rougeâtres s'étendant sur une partie de la ville et donnant l'illusion de vastes incendies.

Cependant, au début de ce siècle, la dentelle à la main, après avoir perdu quelque peu de sa vogue d'autrefois, était l'objet en France d'un retour de faveur. La Chambre de commerce de Valenciennes pouvait-elle s'y montrer indifférente et

se désintéresser de la renaissance d'une industrie qui avait jadis contribué à la prospérité de la cité et à sa renommée artistique? Sur l'initiative de son président, M. Billet, elle se préoccupa donc de la remettre en honneur et avisa aux moyens de rétablir en cette ville l'enseignement de la dentelle. Elle sollicita et obtint du ministre du Commerce l'autorisation d'y consacrer une partie de ses ressources et parvint à se procurer le concours de M<sup>lles</sup> Leblond, maîtresses offrant toutes les qualités requises, puisque, initiées à cet art par leur aïeule, native de Valenciennes, elles l'avaient déjà enseigné avec un succès incontesté.

A son tour, l'administration municipale, toujours soucieuse de perpétuer le souvenir des gloires locales dans la patrie de Watteau et de Carpeaux, s'empressa de mettre gracieusement à sa disposition une des salles de l'Hôtel de Ville, afin d'y installer le cours décidé.

Le 2 février 1908, dans la grande salle située au premier étage de l'Hôtel de Ville, quarante élèves assistaient à la première leçon. Quelques mois après, le nombre était presque doublé et nécessitait le choix d'un autre local. On installa les apprenties dentellières dans un immeuble de la rue de Paris. Le cours eut lieu ensuite aux Ecoles académiques et fut suivi par un petit nombre d'élèves, il est vrai, une vingtaine au plus, mais pleines de bonne volonté et de persévérance. La plupart de ces apprenties n'étaient âgées que de onze à douze ans ; quatre ou cinq avaient de vingt-deux à vingt-quatre ans. Les unes s'adonnaient à cet art pour leur utilité, les autres pour leur agrément. La dentelle était exécutée avec du fil de lin, suivant les traditions valenciennes. Les dessins, achetés à Bailleul, reproduisaient les dentelles contemporaines.

De ce cours commençaient à sortir quelques dentellières assez habiles. La Chambre de commerce espérait qu'elles acquerraient bientôt assez de talent pour qu'on pût livrer au commerce, en dehors de la ville, des dentelles susceptibles de soutenir la comparaison avec celles des meilleurs centres dentelliers, lorsque éclata la terrible guerre mondiale.

Ville frontière, Valenciennes devait, comme aux âges précédents, subir le joug du vainqueur. Le 25 août 1914, vers huit heures du matin, les troupes allemandes, fières de leur récente victoire de Charleroi et marchant vers Paris, traversaient la vieille cité au son lugubre des fifres et, peu de temps après, le drapeau ennemi flottait à l'Hôtel de Ville, illustré par le chef-d'œuvre de Carpeaux. Pendant les quatre années (et combien longues !) que dura cette occupation, les habitants furent l'objet de vexations de toute sorte. Par tous les moyens, les Allemands s'efforcèrent de les exploiter, de les terroriser, de les démoraliser, multipliant les réquisitions, les amendes, les otages, répandant les fausses nouvelles, annonçant de grandes victoires sur les Russes et les Français.

Vains efforts ! Réconfortés par le bruit du canon et surtout par la vue de l'oiseau de France, de l'avion, qui venait défier l'ennemi jusqu'à 25 mètres au-dessus du sol, les Valenciennois n'opposèrent à toutes ces vexations, à toutes ces rodomontades, qu'indifférence et mépris.

Mais pendant ces longues années de souffrances et de privations, que devenait le cours de dentelles ? Très renseignés sur les richesses artistiques des villes qu'ils occupaient, les Allemands voulurent rapporter à leurs sœurs, à leurs fiancées, à leurs épouses, des souvenirs de Valenciennes. Comme jadis les officiers de Louis XIV, ils réclamèrent aux commerçants les fins tissus qui avaient fait la réputation de leur ville. Ceux-ci, sous le nom de vraies valenciennes, leur vendirent, et à un prix souvent très élevé, des dentelles qui n'étaient que des imitations en fil de coton. Les magasins s'adornèrent de nombreux et élégants étalages de dentelles et il n'y eut pas jusqu'aux pâtisseries qui ne s'adjoignissent ce genre de commerce, devenu très lucratif.

Cependant, comme les Allemands, très défiants, exigeaient des certificats d'authenticité et envoyaient des experts, certains commerçants prièrent (d'ailleurs vainement) M<sup>lles</sup> Leblond de fabriquer de la dentelle destinée à être mise en vente. D'autre part, des Allemands se rendirent à leur atelier pour étudier la manière dont elles exécutaient leur travail. Peut-être ont-ils conçu le projet d'introduire l'enseignement de la valenciennes en Allemagne, comme il l'avait été en Autriche.

Quoi qu'il en soit, la plupart des personnes qui possédaient des belles collections de valenciennes les ont gardées précieusement. Un négociant valenciennois, M. René Detame, s'est même préoccupé de rechercher les plus belles pour conserver à la cité son riche patrimoine.

Quant au cours de dentelles, il finit par disparaître faute d'élèves et de matière première.

Cette première tentative n'aboutit donc, par suite de la guerre, à aucun résultat. Mais l'idée n'en fut pas abandonnée. Elle reprit lentement corps, lorsque la Compagnie des chemins de fer du Nord, animée du plus louable désir de contribuer à la reconstitution de toute la région, créa ses fameuses cités et les dota d'œuvres sociales. Sous l'impulsion à la fois ardente et généreuse de M. Dautry, ingénieur en chef de cette Compagnie, elle eut l'ingénieuse pensée d'inscrire au nombre de ces œuvres la création de cours à Valenciennes. Elle trouva une dévouée collaboratrice dans M<sup>lle</sup> Marguerite Grange, surintendante des œuvres sociales de la Compagnie du Nord, qui, avec le précieux concours de M. Dramez, ingénieur de la même Compagnie, consacre tous ses soins et tous ses efforts à la prospérité de la belle et importante cité des Cheminots. Se rappelant la vieille réputation de Valenciennes, elle a voulu y faire renaître la fabrication de la dentelle qui porte son nom. Dans son esprit,



l'œuvre de bienfaisance qu'elle poursuivait devait être profitable à toutes les jeunes filles et à toutes les femmes de la région, en leur fournissant une occupation à la fois intelligente et lucrative qui ne les contraindrait pas à quitter leur foyer. Le travail de la dentelle ne répondait-il pas merveilleusement à cette généreuse pensée? Aussi, lorsque M. Dautry vint avec M<sup>lle</sup> Grange et M. Dramez faire part de ses projets à la municipalité de Valenciennes et à la Chambre de commerce, y reçut-il le plus chaleureux accueil. Prudemment, toutefois, M<sup>lle</sup> Grange commença par étudier l'organisation de l'enseignement de la dentelle à Bailleul et en Belgique, à Poperinghe et Bruges.

Puis elle s'assura le concours d'un professeur diplômé, ancienne élève de l'école de Bruges, qui, par son activité et la clarté de sa méthode, conquit bientôt la sympathie de ses premières et nombreuses élèves, M<sup>lle</sup> Thys. Au cours d'une inspection, M. Dautry, frappé de ce rapide succès, réunit plusieurs personnes de Valenciennes qui s'intéressaient à ses projets et, le 20 mars 1926, un comité provisoire de patronage et de propagande était formé. C'est ainsi que, sous les auspices de la Compagnie des chemins de fer du Nord, de la Chambre de commerce et de la municipalité de Valenciennes, furent créés aux Écoles académiques et à la cité des Cheminots des cours où M<sup>lle</sup> Thys inculque la technique du point suivant les principes flamands. Elle trace sur le tableau noir avec des craies de diverses couleurs les entrelacs et les croisements qui doivent former la maille et les élèves exécutent ensuite sur leurs carreaux le travail qui leur est donné pour modèle.

Vingt élèves suivent actuellement le cours de la cité et une soixantaine ceux des Académies. Parmi ces dernières se trouvent vingt institutrices, futures monitrices, qui ont reçu dès le début les plus vifs encouragements de M. Villaume, inspecteur primaire.

Mais quelle sorte de dentelles doit sortir de ces ateliers? Copiera-t-on les anciens modèles qui ont eu tant de vogue à l'époque de la prospérité de la valenciennes, comme on se le proposait en 1914? Le Comité de patronage, s'inspirant de ce fait que la valenciennes s'est modifiée à toutes les époques suivant le style et la mode, veut la restaurer dans le même sens, en formant des élèves qui apprendront le point de Valenciennes, mais travailleront sur des modèles créés aux Académies. Les élèves de ces Écoles ont montré, en effet, qu'elles étaient tout à fait capables de préparer les dessins, qui seront exécutés par les dentellières d'après une stylisation qui leur est propre et qui reste bien dans le goût moderne.

On se gardera bien de pousser les jeunes dentellières à l'étude de tous les points existants. On espère même qu'il ne viendra jamais à l'esprit des futures dentellières de copier des points étrangers et d'avoir recours à d'autres centres pour la création

de leurs modèles. Le champ qu'offre la vieille dentelle de lingerie fabriquée par leurs ancêtres n'est-il pas assez vaste?

Ce que désire surtout le Comité, c'est que la fabrication reste bien valencienne, tant au point de vue de la recherche du dessin et de la forme qu'au point de vue de l'exécution. Lorsque, plus tard, la Chambre de commerce devra estampiller les dentelles et certifier par ce moyen leur authenticité, elle devra veiller avec un soin jaloux à ce qu'au point de vue de la fabrication et de la composition l'on puisse être assuré qu'elles sont bien d'origine valencienne.

De son côté, le syndicat de vente qui va se constituer s'emploiera à éviter un trop grand nombre d'intermédiaires, de manière à permettre de donner à la dentellière un salaire adapté aux nécessités de la vie actuelle, car, comme l'écrivait M<sup>lle</sup> Tribout au XVIII<sup>e</sup> siècle, « il faut bien mettre les ouvrières à même de gagner du pain, si nous voulons qu'elles reprennent la dentelle ». C'est ainsi que pourra renaître cette industrie si populaire dans la vieille cité du Hainaut et si appréciée dans le monde entier. Nos jeunes élèves, nous n'en doutons pas, auront à cœur d'apporter dans leur travail le goût très sûr et la grâce exquise que l'on admirait dans celui de leurs illustres devancières !

1. Chambre de commerce des arrondissements de Valenciennes et d'Avesnes. Compte-rendu, année 1876, p. 24. — VERHAGEN, *la Dentelle et la broderie sur tulle*, Bruxelles, 1902, t. I. — A. MABILLE DE PONCHEVILLE, *la Dentelle en Flandre*, Valenciennes, 1911, p. 97-105.

D'après HÉCART, *Coup d'œil sur quelques usages*, on célébrait encore la fête des dentellières en 1825. Malgré de nombreuses investigations, nous n'avons pu en retrouver les traces. — *Les Nouvelles de Valenciennes reçues en France libre pendant l'occupation*, Lille. — *Écho du Nord* : E. G., *la Renaissance de la dentelle à Valenciennes*.

## CONCLUSION

Favorisée par la proximité de la matière première et l'abondance de la main-d'œuvre que fournissaient les ouvriers des orphelinats et des couvents, par la persistance des traditions artistiques et les progrès de l'art du dessin, l'industrie dentellière reçut à Valenciennes, au xvii<sup>e</sup> siècle, une puissante impulsion de Françoise Badar, jeune dentellière dont l'entreprise suscita une heureuse émulation parmi les couvents et imprima un vif essor au commerce.

Si cette énergique et charitable Valenciennaise fut incontestablement la créatrice de l'industrie dentellière dans sa ville natale, il nous semble toutefois exagéré de la regarder comme la créatrice de la valenciennes, dentelle qui n'acquerra son nom et sa personnalité qu'au siècle suivant. Mais on ne peut lui dénier une bonne part dans la formation du précieux tissu qui a porté le renom de la cité dans le monde entier. Ses dentelles, en effet, tout inspirées qu'elles fussent du point de Flandre et du point de Venise, n'en devaient pas moins offrir une certaine originalité, puisqu'elles étaient achetées avec empressement par les marchands d'Italie ou de Flandre et recherchées par les nobles de France. Tout nous porte à croire qu'elle a créé le genre fleuri compact et le point de neige fabriqués de son temps.

Au demeurant, Françoise disparue, la réputation des dentelles exécutées en cette ville semble s'effacer devant la réputation croissante et la concurrence des dentelles de Bruxelles et de Malines ; si le nombre des marchands augmente, le commerce porte plus à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle sur ces dentelles que sur celles qu'on fabrique à Valenciennes.

Au début du siècle suivant, l'industrie dentellière subit ici une crise dont la principale cause réside dans la difficulté de se procurer de bonnes ouvrières, crise dont les efforts du Magistrat, unis à ceux de l'Intendant, purent seuls conjurer les effets. Grâce à l'organisation de l'assistance par le travail, le nombre des ouvrières s'accroît bientôt, l'industrie dentellière reprend son essor et étend ses débouchés. Alors apparaissent des noms de marchands en vogue dans la seconde moitié de ce

siècle ; le dessin se transforme et l'exécution s'améliore ; les pois de neige, qui subsistaient encore à la fin du règne de Louis XIV, se retirent de plus en plus devant la treille, la maille, qui envahit le fond, et finissent par disparaître ; alors se forme le *réseau* de Valenciennes.

A cette époque de seconde floraison succède la phase de l'épanouissement, de l'âge d'or de la valenciennes. Époque à jamais mémorable qui produit de véritables chefs-d'œuvre dus à l'heureuse initiative, à l'activité incessante, au goût exquis des marchands, notamment de Tribout et de sa fille, non moins qu'à la persévérance, à l'habileté, au sens artistique des dentellières, des Gadelin, Fontaine, Gerin, Fauveau, Cocqueau, Lortille, Lepaul et Taverne, dont le nom, trop longtemps dissimulé sous la poussière des archives, mériterait d'être inscrit en lettres d'or à côté de celui de Françoise Badar !

Pendant cette période, la maille, d'abord ronde, puis carrée, devient prépondérante, les fonds irréguliers font place aux fonds réguliers, les fleurs réapparaissent, mais bien distinctes et assez éloignées les unes des autres, le fond de réseau grandit entre les fleurs et s'étale de plus en plus aux dépens du décor. Plus de trace du genre vermiculé ni du point de neige, mais une remarquable variété et une grande élégance dans le dessin, qui comporte de riches combinaisons de fleurs, de bouquets, de bordures avec semis de mouches, étoiles, perles et rosettes. Les larges toilés, qui avaient exigé tant d'ingéniosité, cédèrent peu à peu la place au réseau léger et frivole qui, seulement interrompu par quelques petits points, voilait à peine les robes de soie qu'il bordait et flottait avec une grâce, une souplesse sans égale sur la peau, dont la couleur rose se décelait à travers sa transparence. De même que les cols raides et dentelés, les grosses guipures de Venise avaient dû s'effacer devant la fine dentelle de lin, serrée et chargée d'ornements, de même celle-ci devait céder le pas au vaporeux réseau de la mignonnette. La valenciennes allait devenir pour toujours la dentelle préférée de la jeune fille, qui en ornait son trousseau et ses costumes, délaissant sans regret la malines, dont les toilés bordés de fils de plus en plus gros ne pouvaient plus atteindre la finesse et la légèreté de sa rivale !

Les barbes si compliquées et si appréciées de nos aïeules finirent par ne plus porter qu'un simple bouquet sur le réseau ou se réduire à un léger semis, semblable à celui des volants ou des mignonnettes !

La vogue de la valenciennes à Paris, à la cour, dans l'armée, la bourgeoisie et la noblesse souvent la plus illustre, ainsi que l'empressement des villes voisines et parfois éloignées à l'imiter, avaient suffisamment prouvé qu'elle avait atteint la perfection.

Mais le problème qui s'était déjà posé au début du xviii<sup>e</sup> siècle se posa de nouveau à la fin de ce siècle : la difficulté de se procurer des dentellières, et, pour comble

d'infortune, à la crise de l'apprentissage vinrent s'ajouter la cherté et la rareté du fil, la variété des modes, la concurrence des dentelles d'un prix moindre que celui de la valenciennes, la crise commerciale, l'émigration et les guerres de la Révolution, le siège avec son cortège de souffrances et de misères !

Malgré toutes les tentatives des pouvoirs publics et de la municipalité au cours du XIX<sup>e</sup> siècle pour la régénérer, la merveilleuse industrie qui avait illustré Valenciennes végéta. Elle agonisait en 1870.

La nouvelle tentative de 1908, en dépit de louables efforts et dignes d'un meilleur sort que les précédents, sombra dans la tourmente mondiale. Celle de 1926, à qui ne font défaut ni les puissants encouragements, ni le même dévouement à la cause sociale et à la cause artistique, doit surmonter tous les obstacles et consacrer à jamais la renaissance de la dentelle à Valenciennes. En contribuant à l'accomplissement d'une aussi belle œuvre, elle aura bien mérité de la vieille cité, fière à juste titre de son glorieux passé, en même temps que de la France, mère des idées généreuses et fleur des arts.

## NOTICES EXPLICATIVES DES PLANCHES

### PLANCHE I

*Portrait de Françoise Badar. (Texte, p. 1.)*

### PLANCHE II

*Reproduction de l'ancien Hôtel de Ville de Valenciennes, d'après un dessin à la plume et colorié du précieux manuscrit de Simon Le Boucq, conservé à la bibliothèque (*Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes*, 1650), que M. Lecat, bibliothécaire, a bien voulu mettre à notre disposition.*

1<sup>o</sup> Au centre, l'Hôtel de Ville, d'architecture gothique.

Cette partie de l'édifice est constituée par un soubassement en pierre de taille percé de grandes portes dont la principale, à gauche, est surmontée d'un tympan présentant deux lions qui tiennent des bannières et les armes du Hainaut.

Au-dessus de ce soubassement s'élèvent les étages en encorbellement et richement ornementés qui offrent à droite deux immenses fenêtres à meneaux, à rosaces, à vitraux peints en rouge, séparées par des statues et surmontées de bas-reliefs sculptés. Au premier étage, à gauche, on remarque cinq fenêtres ogivales et au second cinq autres, que séparent aussi diverses statues.

2<sup>o</sup> A gauche, l'église Saint-Pierre ou chapelle échevinale, avec une vaste baie ogivale et au-dessus un cordon de niches destinées à abriter des statuettes.

Deux flèches ou campaniles d'une forme bizarre accompagnent le fronton et une autre surmonte le toit.

3<sup>o</sup> A droite, deux constructions, dont l'une est éclairée par trois grandes fenêtres ogivales et l'autre par deux rangées de fenêtres beaucoup plus petites. A l'extrémité, la tour qui porte la fameuse horloge décrite plus haut. (Texte, p. 2.)

### PLANCHE III

*Dentelles primitives exécutées sous la domination espagnole, à l'époque de Françoise Badar.*

N<sup>o</sup> 1. — Valenciennes du genre vermiculé.

Cette guipure aux fuseaux ressemble beaucoup aux dentelles italiennes du xvi<sup>e</sup> siècle. On y remarque des motifs symétriques comme dans le point de Venise, mais les tiges décrivent des contours et des entrelacs à l'infini et forment un dessin très confus. Les feuilles et les fleurs semblent collées les unes aux autres, laissant des interstices insignifiants; disposition qui encombre la composition et lui donne un aspect compact et lourd.

N<sup>os</sup> 2 et 3. — Ces ravissantes guipures très décoratives, quoique sans aucun relief, présentent déjà un dessin plus net, une composition plus riche, moins naïve et moins confuse que la précédente.

Les brides rattachant les ornements s'écartent davantage et commencent à donner l'impression d'une sorte de fond, assez clair, d'une toile d'araignée encore très irrégulière sur laquelle vient se préciser une ornementation d'un goût fort italien et d'un agréable aspect. (Texte, p. 6.)

#### PLANCHE IV

##### *Quatre valenciennes à fond de neige.*

Dans ces quatre volants qui furent inventés à l'école de Françoise Badar, probablement vers 1654, les ornements jadis si serrés et si entassés se détachent sur un fond semé de pois plus ou moins gros et plus ou moins répandus comme de la neige, appelé pour cette raison fond de neige.

Ici le dessin est plus marqué, les fleurs sont disposées avec art, les semis de pois placés avec une certaine symétrie et plus ou moins distancés, suivant l'effet à produire. Un faible souvenir du genre vermiculé subsiste encore dans l'intérieur des toilés pour donner du modelé, mais on est déjà très écarté du style italien.

Ce type de valenciennes, qui n'est pas sans beauté, mais où le semis de pois tire l'œil et nuit quelquefois à l'effet des feuillages, est le point de départ des essais d'imitation faits dans la suite à Binche, qui s'en est inspirée en exagérant les irrégularités et la transparence des toilés.

Ces dentelles sont de la plus grande finesse. On sait que les lins de Courtrai étaient et sont encore très réputés, mais les dentellières valenciennoises considéraient le lin des marais d'Hasnon, aux environs de Valenciennes, comme le plus fin et le plus souple du monde ; les marchands prétendaient sentir au toucher et reconnaître à leur souplesse ou à leur finesse les dentelles faites dans la ville même.

Le n<sup>o</sup> 3, qui vient d'une très vieille famille valenciennoise, avait servi à orner les manches d'un habit de soie.

Dans le n<sup>o</sup> 4, on remarque que les brides rattachant certaines fleurs aux décors se croisent d'une façon régulière et semblent annoncer un progrès vers la découverte du réseau. (Texte, p. 7.)

#### PLANCHE V

##### *Barbe valenciennes (époque Louis XIV).*

Le dessin de cette barbe (dont la largeur dépasse onze centimètres) est très bien composé et offre de nombreux contrastes.

Le fond comporte deux parties : 1<sup>o</sup> un fond de neige presque analogue à celui de la pièce précédente ; 2<sup>o</sup> des endroits très ajourés, disposés en forme de quadrillages réguliers, variés dans leur agencement ou en forme de fleurs, disposition qui semble avoir eu pour but d'alléger le dessin.

Dans cette pièce, la stylisation de la tulipe apparaît sous divers aspects : complètement épanouie, en boutons, à demi ouverte.

De nombreuses fleurettes, notamment des fleurs de myrte, parsèment la bordure, empiétant parfois sur le point de neige et le quadrillage, et généralement réparties d'une façon peu commune.

Quant aux toilés, ils sont serrés et très réguliers. Cette barbe, comme les quatre volants ou mignonnettes de la planche précédente, montre avec quelle rapidité les influences flamande et française ont supplanté le décor italien. Le style Louis XIV le plus pur s'y trouve rappelé par l'ordonnance parfaite et la composition semblable à celle des plus belles étoffes françaises de la deuxième moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. (Texte, p. 16.)

## PLANCHE VI

*Barbe valenciennes (époque Louis XIV) à maille ronde et point de neige*

Cette barbe présente pour la première fois une association du point de neige et du réseau. Le point de neige, lorsqu'il prédominait, alourdissait la dentelle. L'insertion du réseau, qui apparaît ici pour la première fois a pour effet, en tirant moins l'œil, de rendre la dentelle plus légère et de mieux faire ressortir les feuillages et les fleurs. (Texte, p. 16.)

## PLANCHE VII

*Barbe valenciennes (style Louis XIV).*

Nouvelle association du point de neige et du réseau. Il est à remarquer, toutefois, que le point de neige proprement dit est complètement déformé et tend à disparaître. Ce point varie d'aspect suivant l'effet que le dessinateur a voulu produire, le transformant soit en quadrillage, soit en barrettes.

La composition de cette barbe est du plus beau style Louis XIV et remarquable par sa richesse.

Les fleurs et les feuillages dont elle est décorée y sont encore stylisés comme dans les barbes précédentes, mais son exécution soignée, la finesse de son fil, la régularité de ses toilés très serrés annoncent les débuts d'une époque de perfectionnement. De plus, le petit faisceau de fleurs et de feuillage si naturellement et si gracieusement jetés sur les parties extrêmes du réseau trahit déjà l'approche d'une ère de simplicité et d'un retour vers l'imitation de la nature. (Texte, p. 16.)

## PLANCHE VIII

*Cravate d'homme (commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle).*

Cette superbe pièce, dont nous ne pouvons reproduire ici qu'une partie, est la seule que nous ayons rencontrée, présentant un caractère du plus pur style Louis XIV et dont le fond soit complètement envahi par le réseau. Les fleurs et les feuillages encore très stylisés, la composition abondante, rappelant les dessins d'étoffe de Daniel Marot et donnant aux toilés plus de surface que n'en a le fond, enfin ce souci d'équilibrer les valeurs, en attribuant la même importance à tous les motifs, nous ont déterminé à classer cette pièce dans les plus belles œuvres de la fin du règne de Louis XIV.

Mais elle doit être considérée aussi comme formant la transition entre le style Louis XIV et celui de la Régence, où nous allons voir dès les premiers spécimens le réseau prendre une surface beaucoup plus grande proportionnellement au fond et le dessin actuellement confus diminuer d'importance d'une façon voulue, pour faire place à des compositions décoratives et élégantes. (Texte, p. 20.)

## PLANCHE IX

*Dentelles offrant avec la valenciennes certaines analogies : la dentelle de Binche.*

Le succès obtenu par la valenciennes a fait naître beaucoup d'imitations. Parmi les dentelles qui présentent avec cette dernière certaines ressemblances il faut signaler celle de Binche.

Depuis la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, on l'a vu, on faisait à Valenciennes des dentelles à point de neige. Ce point de neige ayant été imité par Binche pendant la première moitié du siècle suivant, on a été amené peu à peu à ne parler que de cette dernière ville et l'on a oublié celle qui, la première, l'avait



fabriqué, la ville mère du point de neige, parce qu'elle avait abandonné ce point vers 1730. Oubli déplorable qui est la cause de tant de confusion dans les recherches pour l'identification des dentelles ! Que de personnes ainsi trompées s'exclament à la vue d'une barbe à point de neige : « C'est de la dentelle de Binche », alors qu'elles n'ont sous les yeux que de la valenciennes de la première époque. La dentelle de Binche a imité la dentelle de Bruxelles dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ; pourquoi lui dénier l'imitation des Valenciennes ? La dentelle de Binche n'est pas seulement une proche parente de Valenciennes, c'est son imitation pure et simple. C'est de la complète modification qui, vers 1730, s'est manifestée dans la fabrication de la valenciennes, de l'envahissement du fond par le réseau, que Binche a bénéficié, s'honorant d'une découverte qui revenait à Valenciennes, à Françoise Badar ou à son école !

1. Barbe de Binche. — Fond de neige comme dans la valenciennes primitive, mais beaucoup plus écarté. Cette pièce, exécutée probablement dans la première période du XVIII<sup>e</sup> siècle, offre un toilé peu serré et irrégulier.

2. Autre dentelle de Binche à fond de neige et à réseau rond. — Bien que l'exécution de cette dentelle soit beaucoup plus soignée que celle de la précédente et que par la richesse de son décor ou la composition de son dessin elle rappelle bien la valenciennes, elle s'en distingue toutefois par l'irrégularité et les nuances des toilés, qui décèlent nettement son origine.

3. Dentelle sans réseau et à différents fonds de neige. — Les nuances et les contours des toilés ne laissent aucun doute sur l'origine de sa fabrication. (Texte, p. 20.)

#### PLANCHE X

##### *Barbe valenciennes (époque de la Régence).*

Envahissement complet du réseau par le fond. Motifs décoratifs bien symétriques, dont la monotonie est rompue par des fleurs très peu stylisées. Maille ronde bien régulière et déjà plus claire qu'à la période précédente. (Texte, p. 20.)

#### PLANCHE XI

##### *Volants en valenciennes (époque de la Régence).*

Comme dans la barbe précédente, le réseau envahit complètement le fond.

Les nos 1 et 3 se ressentent beaucoup de l'époque de Louis XIV. Les fleurs y sont autant stylisées que les ornements.

Dans le volant n° 2, les fleurs mêlées aux ornements commencent à se rapprocher de la nature.

Dans la dentelle n° 4, la fleur déjà presque naturelle l'emporte sur l'ornement.

L'œillet se rapproche beaucoup de la nature.

La dentelle semble commencer à vivre.

Le papillon qui se dirige vers la fleur lui fait abandonner la forme artificielle d'un style commandé que l'on retrouve dans toute la décoration du siècle de Louis XIV et lui donne une grâce beaucoup plus agréable. (Texte, p. 20.)

#### PLANCHE XII

##### *La sœur de la valenciennes : la malines.*

Nous avons choisi, pour comparer la valenciennes à sa sœur, la malines, un des plus beaux spécimens de barbe malines que l'on puisse rencontrer.

Constatons d'abord que les contours des toilés sont bordés d'un fil qui, bien que très fin, n'en cons-

titue pas moins un cordon d'entourage très net. Si les toiles en sont très serrés comme dans la valenciennes, le réseau en est plus ténu, plus vaporeux. Remarquons, en outre, avec quelle habileté la dentellière a su aménager ses jours, traversés par des quadrillés et des ornements très variés ; avec quel raffinement elle a disposé ses paniers fleuris, ses bouquets d'anémones, de myrtes, d'œillets et autres fleurs, ses oiseaux, ses papillons et sa rocaille. Cette dentelle à grand effet, qui a eu tant de succès dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, fait un contraste frappant avec la valenciennes, moins riche, moins élégante, moins vaporeuse sans doute, mais non moins appréciée par ceux qui préfèrent à l'éclat, à la recherche et à la fragilité la simplicité, l'unité dans la composition, l'exécution soignée, la fraîcheur et la grâce. (Texte, p. 23.)

## PLANCHE XIII

*Barbe valenciennes style Louis XV (1<sup>re</sup> période).*

Cette barbe est caractérisée par le réseau à mailles rondes qui envahit le fond et grandit entre les fleurs, il laisse un champ très étendu.

L'ornementation d'un style Louis XV très marqué, et emprunté à la coquille ou à la feuille d'acanthé, s'oppose nettement aux feuillages, fleurs et même bouquets semés sur le réseau, où ils semblent incrustés et formés de légers motifs. Œillets, myrtes, anémones et diverses fleurettes naissent des ornements en produisant un effet des plus agréables et des plus séduisants. Il est à remarquer que l'on fait ici de judicieux emprunts à la flore locale qui contrastent avec ceux que nous avons observés dans les dentelles du xvii<sup>e</sup> siècle. (Texte, p. 23.)

## PLANCHE XIV

*Barbe valenciennes de l'époque Louis XV.*

Dans cette pièce à maille ronde, nous voyons apparaître les papillons qui se mêlent agréablement aux fleurettes et aux bouquets. Ce qu'on apprécie surtout, ce sont ses transparences, ses délicatesses de tons en concordance parfaite avec sa nature et sa finesse. (Texte, p. 29.)

## PLANCHE XV

*Volants de l'époque Louis XV.*

Dans ces quatre volants, la fleur constitue à elle seule la composition décorative, la maille ronde est encore épaisse et serrée, mais l'ornement a disparu. La fleur est, néanmoins, encore très stylisée.

A remarquer la toute petite mignonnette comme à la partie supérieure du volant n<sup>o</sup> 3. (Texte, p. 30.)

## PLANCHE XVI

*Deux barbes de l'époque Louis XV.*

Ces barbes à maille ronde sont caractérisées par un champ de réseau très étendu sur lequel des bouquets extrêmement légers et élégamment placés se détachent avec une merveilleuse netteté. (Texte, p. 30.)

## PLANCHE XVII

*Barbe Louis XV.*

Cette barbe, très large, est un gracieux mélange de fleurs copiées sur la nature et d'ornements.

L'ornement est d'ailleurs fort léger et n'est pour ainsi dire formé que par des lignes assez simples dont les contours très agréables sont coupés par des rangées de fleurettes.

L'ensemble forme une composition très légère et extrêmement élégante. (Texte, p. 31.)

## PLANCHE XVIII

*Barbe valenciennes de la fin du règne de Louis XV.*

Ce qui caractérise cette barbe à réseau rond, c'est une ornementation composée de fleurs, de feuillage contourné et de semis de bouquets très variés, tout à fait inspirés de la nature. Plus de bordure stylisée, mais un ensemble presque uniforme se rapprochant le plus possible de la réalité. Nous ferons, en outre, remarquer que le milieu de la barbe était raccordé au bonnet par un petit entoilage en dentelle de Malines. (Texte, p. 32.)

## PLANCHE XIX

*Volants (fin du règne de Louis XV).*

Comme nous venons de le dire pour la barbe n° 17, la fleur fait à elle seule la composition décorative et le dessinateur se rapproche le plus possible de la nature.

Dans le superbe volant n° 1, on voit surtout dans les roses avec quel souci il a cherché à se rapprocher de la réalité.

Ce volant, toujours à mailles rondes, mais au réseau et aux toilés fins et extrêmement serrés, forme une admirable pièce décorative. (Texte, p. 33.)

## PLANCHE XX

*Ancien Béguinage du XVIII<sup>e</sup> siècle*, actuellement rue de l'Enclos-du-Béguinage, occupé par des ménages d'ouvriers. (Texte, p. 36.)

## PLANCHE XXI

*Dentelles valenciennes à maille carrée, époque de Louis XVI.*

1. — Barbe de style Louis XVI, avec bordure contenant entrelacs de feuillage et de fleurs et fond très clair, semé de fleurettes. Pour la première fois nous voyons apparaître la maille carrée.

2. — Barbe présentant une bordure de feuillage et fleurs entrelacés extrêmement élégante et légère. Sur le réseau à maille ronde, très serré et très fin, serpente une ligne de petits bouquets dont quelques autres plus gros viennent rompre la monotonie. (Texte, p. 38.)

## PLANCHE XXII

*Mouchoir de batiste de Valenciennes, avec entoilage de malines formant cadre.**Barbe de Valenciennes (époque Louis XVI).*

Nous donnons ici un spécimen des fines batistes exécutées à Valenciennes au XVIII<sup>e</sup> siècle et dont la fabrication, comme celle des dentelles, réclamait un fil très fin.

L'entoilage de malines à maille carrée montre l'emploi qu'on en faisait journellement à Valenciennes.

La barbe Louis XVI qui l'accompagne est à maille ronde. Elle se distingue par un champ de réseau fort étendu. Quant à la bordure, elle donne naissance à un feuillage disposé d'une manière symétrique, avec lequel alterne un semis de fleurs.

On peut encore comparer ici les deux dentelles sœurs dont nous avons parlé. On se rend compte d'après les dessins que ces deux pièces sont exactement de la même époque.

L'époque de Louis XVI se caractérise à Malines, comme à Valenciennes, par le semis de petites fleurs, feuillage ou pois dans un réseau léger.

On retrouve encore ici le fil épais qui borde les toilés et qui distingue la fabrication des malines de celle des valenciennes. (Texte, p. 39.)

## PLANCHE XXIII

*Volants (époque Louis XVI).*

1. — Volant à mailles carrées extrêmement fin, dont la bordure consiste en entrelacs de feuillage et dont le fond est semé de petits bouquets.

Au milieu du volant serpente une rangée de feuillage et de fleurs.

2. — Petit volant très simple de la même époque, mais à mailles rondes.

3. — Large volant Louis XVI à mailles carrées, bordé par une ligne d'anneaux qu'accompagne un entrelacs de pois. — Semis de pois alternés avec de petites branches dans toute la largeur.

4. — Volant à mailles carrées bordé d'un entrelacs de branches surmonté d'une rangée de pois ; semis de fleurs diverses. (Texte, p. 40.)

## PLANCHE XXIV

*Autres dentelles à maille carrée : volants Louis XVI.*

1. — Volant avec bordure qui contient deux rangées de pois pleins donnant naissance à des branches de feuillage que séparent des pois ajourés. Les mêmes pois ajourés sèment entièrement le fond.

2. — Autre volant. Bordure de petites fleurettes réparties entre deux rangées de pois, dont l'une dessine une série de lignes courbes et l'autre une ligne droite et régulière. A l'intérieur, semis de fleurettes.

3. — Volant bordé de feuillages réguliers. — Semis de fleurettes.

4. — Volant bordé de fleurs et garni d'un semis de fleurs, d'anneaux et de pois.

Dans ces quatre gravures, la régularité géométrique du dessin et de la maille est tout à fait frappante. Les semis diffèrent entièrement de ceux que nous avons vus dans les gravures précédentes qui, par un effet voulu, semblent être jetés au hasard. (Texte, p. 41.)

## PLANCHE XXV

*Mignonnettes Louis XVI et dernières dentelles à mailles carrées.*

1. — Mignonnette (petite dentelle très en faveur pour les coiffures et diverses parures à cause de sa légèreté). Bordure de trèfles, rangée de pois fendus et de trèfles.

2. — Mignonnette du même genre, mais plus étroite.

3. — Mignonnette extrêmement étroite, bordée de bâtonnets et de trèfles ; fond semé de pois ronds et de croissants.

Les trois volants qui suivent sont d'une époque postérieure à la Révolution, mais sont inspirés de l'époque précédente, tout en prenant un caractère bien plus artificiel. Sur un réseau carré encore très fin nous voyons des dessins peu harmonieux et très compliqués, des feuillages en opposition avec les bordures, des fleurons ne paraissant pas occuper la place qui leur convient. Nous ne retrouvons plus ici les gracieux toilés d'autrefois produisant une tache agréable sur le réseau sans nuire à sa légèreté. (Texte, p. 43.)

## PLANCHE XXVI

*Réclame d'un marchand de dentelles et de batistes de Valenciennes.*

Gravure en taille-douce de Duricq, graveur lillois (Musée de Valenciennes). (Texte, p. 43.)

## PLANCHE XXVII

*Gravure commémorative des batistes offertes en présent  
par la ville de Valenciennes à la reine Marie-Antoinette en 1778.*

(Œuvre de Duricq, conservée au Musée.)

On remarque au fond de la place le beffroi et la statue de Louis XV par Saly, sculpteur valenciennois, et au premier plan : 1<sup>o</sup> l'Hôtel de Ville, dont la façade a été reconstruite au xvii<sup>e</sup> siècle ; 2<sup>o</sup> une fileuse et un tisserand qui symbolisent l'industrie la plus importante de la ville à cette époque ; 3<sup>o</sup> les armes de Valenciennes. (Texte, p. 44.)

## PLANCHE XXVIII

Série de dessins de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle conservés au Musée ; sur quelques-uns figure le nom de Chauvin, marchand valenciennois. (Texte, p. 47.)

## PLANCHE XXIX

Série de patrons piqués de la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle conservés au Musée, sur lesquels on distingue le nom de piqueuses et de dentellières, ainsi que l'indication de quelques pièces de dentelles. (Texte, p. 49.)

## PLANCHE XXX

*Valenciennes du XIX<sup>e</sup> siècle.*

Ces dentelles ont conservé la maille carrée du xviii<sup>e</sup> siècle.

La première en a même conservé tous les principes, mais son décor est bien conventionnel, son semis contrarié, ses roses composées d'une façon curieuse, mais monotone.

En voyant sa bordure découpée avec son feuillage serré dans les festons, on pense aux lourdes franges qui accompagnaient les draperies dans le premier tiers du xix<sup>e</sup> siècle. Ce n'est plus la fine, l'élégante dentelle de lingerie, mais bien la garniture à effet destinée à la robe ou au corsage.

Les deux dentelles qui suivent ont encore moins de caractère et font penser aux imitations de valenciennes que l'on reproduisait encore de nos jours à Bailleul et en Belgique. Ces compositions exigent d'ailleurs de la dentellière moins de temps et surtout moins de talent. (Texte, p. 58.)

INDEX  
DES DIFFÉRENTS GENRES DE DENTELLES  
EXÉCUTÉS A VALENCIENNES

- Barbes*, p. 10, 16, 24, 32, 33, 34, 35, 48, 60.  
— baigneuse, p. 30.  
— battant l'œil, p. 30.  
— colette, p. 30.  
— mignonnette, p. 30.  
— mosaïque, p. 31 et 50.
- Engrêlures*, p. 30.  
*Entoilages*, p. 30 et 32.
- Fichus* (palatines), p. 30, 33, 36, 39, 49.  
*Fleuri* compact (genre), p. 7.
- Garniture de chemise*, en amadis, p. 30.
- Jabots*, p. 36, 39, 40, 48.  
*Jupon*, p. 43.
- Manchettes* :  
— en amadis, p. 30.  
— à guirlande, p. 30.
- Manchettes* :  
— à la grecque, p. 31.  
— d'abbé, p. 30.  
— engageantes, p. 24, 30, 31, 32, 36.  
— épine-vinette, p. 31.  
— jardinière, p. 16, 30, 49.  
— lac d'amour, p. 31.  
— tournantes, p. 30, 34, 36.  
*Mignonnettes*, p. 30 et 31.
- Point de Flandre*, p. 6 et 8.  
*Point de neige*, p. 7, 16, 25.  
*Point de Venise*, p. 6 et 8.  
*Poignets*, p. 10, 36, 48.  
*Poufs*, p. 31 et 36.
- Réseau*, p. 22.
- Tour de gorge*, p. 24, 30, 33.
- Vermiculé* (genre), p. 6.

## LISTE DE DENTELLIÈRES DU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

*BADAR (Françoise).*

DARDENBOURG (M<sup>lle</sup>).

DECAUDAIN (Éléonore).

DESCOURROUZ (Jeanne).

DURSEN (Anne).

DURSEN (Marie-Antoinette).

FONTAINE (Marguerite).

GOSSEZ (Marguerite).

GOSSELIN (Marie).

LAMBREZ (Jeanne).

LEQUEVEZ (Sarah).

LESCOUF (Gertrude).

MALENGREZ (Pétronille).

MICHAUX (Jeanne-Marie).

WERY (Marie-Alberte).

## LISTE DE DENTELLIÈRES DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE<sup>1</sup>

<p>ALART (Marie).            ANECART (Agnès).            ART (Agnès).            AUBŒUF (veuve), maîtresse dentellière.            AZENBERQUE (Marie-Joseph).</p> <p>BABOMA (Marie-Joseph).            BACQ (Thérèse).            BADAR (prénom inconnu), aux Brigittines.            BAHAY, au Béguinage.            BAILLEUX (Catherine).            BARA (veuve).            BARBET.            BARENNE.            BAUDRY (Thérèse).            BAUDUIN (Marie-Charles), aux Sœurs-Grises.            BAUTRIAU (Caroline).            BAVAY (Esther).            BÉATRIX, sœur, au Béguinage.            BEAUSÉJOUR.            BECHIÈRE (Anne).            BECOURT (Marie-Philippe).            BERTIN (Henriette), au Béguinage            BILLON, à l'Hôpital général.            BIZIEAU (Louise).            BLACHET.            BLOCQ.            BODART (Antoinette).            BODART (Marguerite).            BONNET.            BONSART (Thérèse).            BOUBLETS.            BOUCHENEUR.            BOUCHER.            BOUGRENIE (Catherine).</p>	<p>BOULANGER, aux Brigittines.            BOULAY.            BOULÉ, au Béguinage.            BOURDON (Anne-Françoise).            BOUZART (Marie-Thérèse).            BRABANT.            BRIAT (Marie-Joseph).            BRUNEAU (Marie-Anne).            BRUNET (Gertrude).            BUIRETTE, au Lion-d'Or.</p> <p>CALVAIRE.            CAMBIER (Catherine), à l'Hôpital.            CANONNE (Thérèse).            CANTIN (veuve François).            CONTINEAU.            CARLIER (Marguerite).            CARPENTIER, au Béguinage.            CARRÉ (Marie).            CARTIGNY (Ursule).            CARTON (Marie).            CATIEAU (Marie-Joseph).            CHANTIN (Anne).            CHARLY (Henriette).            CHARPENTIER (veuve).            CHASTELAIN (Marie-Anne).            CHENEAU.            CHEVALIER (Joseph).            CHIÈVRE, aux Brigittines.            CHISPLIN.            CHOMER (veuve).            CLARO.            COCQUIEAU, maîtresse dentellière.            COLLANT (Isabelle).            COLLECT (Barbe).</p>
---	---

1. Nous donnons ici en appendice une liste de dentellières du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont nous avons retrouvé les noms dans les livres de comptes des marchands de Valenciennes et sur un certain nombre de dessins qui sont conservés au Musée de l'Hôtel-de-Ville.



- CONIQUE.  
 CORBAU.  
 COREZ (Reine-Thérèse).  
 CORSAY (Louise).  
 COSART, badarienne.  
 COUVREUR (Marie).  
 CRETU (veuve).  
 CROIZEAU (Marie-Joseph).  
 DALENFOUR.  
 DANEZAN (Fournier).  
 DANEZAN (Joseph).  
 DANEZAN (Nathalie).  
 DANEZAN (Marie-Thérèse).  
 DASSIGNY (Françoise).  
 DAUDERGNIES.  
 DAUMERY.  
 DAUTEL (Catherine).  
 DAVENEL (Catherine).  
 DEBARAL.  
 DEBAYE (Jacqueline), aux Chartriers.  
 DEFACQ (Marie-Anne).  
 DEFRANCE.  
 DEGARDIN.  
 DE GLAYE.  
 DEHAUT.  
 DEHON (veuve).  
 DELAHAYE (Catherine).  
 DELAHAYE (Martine).  
 DELAHAYE (veuve).  
 DELATTRE (Catherine).  
 DELBARE.  
 DELCOURT.  
 DELOFFRE.  
 DELVAL (veuve).  
 DEMARBRE (Rosalie).  
 DEMAS (Marguerite).  
 DEMERCIER (M<sup>me</sup>).  
 DERETTE (Louise).  
 DERISE.  
 DEROUBAIX.  
 DEROY (Cécile).  
 DESBONETS.  
 DESCOURROUZ.  
 DESGORGE.  
 DESPORTIER (M<sup>me</sup>).  
 DESTERBECQUE.  
 DESVACHERS.  
 DEULIN (Marie-Jeanne).  
 DEVIDE, maîtresse dentellière.  
 DHENIN (Martine), aux Brigittines.  
 DHEUCHIES.  
 DILOLOT (Monique).  
 DORILÉE.  
 DOUEZ.  
 DOYEN (Marie-Jeanne).  
 DRAU (Marie-Joseph).  
 DUBOIS (Marie-Charles).  
 DUBOIS (veuve Andrieux).  
 DUBRULLE (Madeleine).  
 DUCHATEAU (Jeanne-Louise).  
 DUFEILLE.  
 DUFOUR (Catherine).  
 DUFOUR (veuve).  
 DUFRESNOY.  
 DUFUSIAUX.  
 DUMONT (Anne-Thérèse).  
 DUMER (Jeanne).  
 DUPONT (Marie-Anne et Jeanne-Claire).  
 DUPREZ.  
 DUPUIS (Angélique).  
 DUQUESNE.  
 DURIN (Marguerite).  
 DUSART (veuve).  
 DUTRIEUX.  
 ESBROUCK (Catherine).  
 FAUVEAU, au Lion-d'Or.  
 FAUVEZ (Victoire).  
 FIEVEZ (Marie-Louise).  
 FIOR.  
 FISCHER (Catherine).  
 FLAMENT (Marie-Anne).  
 FLEURY (Marie).  
 FONDEUR (Françoise).  
 FONTAINE (Agnès), au Lion-d'Or.  
 FONTAINE (Marie-Anne), maîtresse dentellière au  
 Lion-d'Or.  
 FONTAINE (Marie-Joseph).  
 FORESTIER (Caroline).  
 FOUCART (Jeanne).  
 FOURNIER (Marie-Claire).  
 FOYER (Martine).  
 FRAMART (Thérèse).  
 FRENEZ.  
 FROMONT.  
 GADELIN (Marie-Joseph), maîtresse dentellière à  
 l'Hôpital général.  
 GADELIN (Dominique).  
 GALLOIS (Marie).  
 GERIN (Marie-Marguerite), maîtresse.  
 GILLIART (Caroline), à l'Hôpital.  
 GIGAS (Dominique).

- GILLIART (Marie).  
 GILLIART (Sophie).  
 GILLIART (Tonton).  
 GIVET.  
 GOBEAU (Marie et Jeanne).  
 GOUBET (Marie-Thérèse).  
 GOVALLE, badarienne.  
 GRAVET (Marie et Julie).  
 GRENIER (Marie).  
 GRIVILLES (Rosalie-Cécile).  
 GROINART (les trois sœurs).  
 GRARD, aux Sœurs-Grises.  
 GUESNON (Angélique).
- HACQUOT.  
 HAILLOT.  
 HARDY (Marie-Joseph).  
 HARDY (Marie-Marguerite).  
 HATTU.  
 HAUTCŒUR (veuve).  
 HAYOTTE.  
 HENRION.  
 HERENT.  
 HIOLLE, supérieure des Orphelines.  
 HIRLAND.  
 HOLAY (Catherine).  
 HOLLIN (Françoise).  
 HONEZ (Claire).  
 HONNY.  
 HORIN.  
 HOUDART.  
 HOUSSIÈRE (Marie), badarienne.
- JACQUEMAIN.  
 JOLY.
- LABY (Anne).  
 LABY (Catherine).  
 LADERRIÈRE (veuve).  
 LAHAYE, maîtresse à l'Hôpital général.  
 LALLEMAND (Madeleine).  
 LALLIER (Thérèse).  
 LALOU (Ursule).  
 LARIVIÈRE.  
 LAROZIÈRE.  
 LATI (Thérèse).  
 LAURETTE (Marie-Jacqueline).  
 LAUSEL (veuve).  
 LEBLOND.  
 LECLERCQ (M<sup>me</sup>).  
 LECOQ (Reine), badarienne.  
 LEDUC (Barbe).
- LEDUC (Marie-Joseph).  
 LEFAIFE.  
 LEFÈVRE (Agnès).  
 LEFÈVRE (Marie-Anne), aux Brigittines.  
 LEFÈVRE (Reine).  
 LEFÈVRE (Tonton), aux Brigittines.  
 LEGAIN (Marie).  
 LEGRAND (Marie).  
 LEGROS, au Lion-d'Or.  
 LEJEUNE (Marie-Joseph).  
 LELIÈVRE (Barbe).  
 LELOUPE.  
 LEMAIRE, au Lion-d'Or.  
 LEMAY, au Béguinage.  
 LEMOINE, au Béguinage.  
 LENANT (Marie-Joseph).  
 LÉONARD (Marie-Jacqueline).  
 LEPAUL (Reine), maîtresse de l'hospice de la rue  
 de Cambrai.  
 LEPAUL (Louise).  
 LEPAUL l'aînée, aux Brigittines.  
 LEPREUX (M<sup>me</sup>) et sa fille.  
 LERICHE.  
 LEROY (Agnès), au Lion-d'Or.  
 LESCUYER (Jeanne).  
 LESNE (Marie-Anne-Joseph).  
 LESTOUFFE (Cécile), aux Sœurs-Grises.  
 LÉVÊQUE.  
 LEVREUX (Jeanne-Louise).  
 LIBERT.  
 LINAL.  
 LIPPENS et sa fille.  
 LOCOCHE.  
 LOISELET (Françoise).  
 LOUETTE (Françoise).  
 LOYER (Marie-Catherine).  
 LOYER (Marie-Françoise).
- MAHEUX.  
 MALAQUIN (Anne).  
 MARÉCHAL (Catherine et Augustine).  
 MAREY (Nathalie).  
 MARLIÈRE (Angélique).  
 MARLIÈRE (Jeanne).  
 MARMOTTAN.  
 MAROUSEZ (Dominique).  
 MATHERET (Augustine).  
 MEHAUX.  
 MÉLANIE, sœur béguine.  
 MEMBRÉ (Françoise).  
 MERLIN.  
 MEURICE.

MIGNOT.  
 MONCEREY.  
 MONTREUIL.  
 MORTIER (Marie-Jeanne).  
 MOULAIN.  
 NICAISE, aux Brigittines.  
 NOËL, à l'Hôpital général.  
 PAMART.  
 PANTINIE (veuve).  
 PARENS.  
 PATER.  
 PAYEN (Françoise), <sup>2</sup>aux Orphelines.  
 PECQUEUR.  
 PENNAUX.  
 PENNAVIS (Catherine).  
 PERDRIX.  
 PETIT.  
 PEZIN.  
 PIERRARD (Marguerite).  
 PIENNE (Marguerite).  
 PILLON (Madeleine).  
 PLANQUE.  
 POCHÉZ (Brigitte).  
 POIDEVIN.  
 PONSSELLE.  
 POULIER.  
 PREVOT.  
 PRINS.  
 PROOST, badarienne.  
 PRUDENCE.  
 QUÉANT.  
 QUEMINE.  
 QUESNIER.  
 RANSENS.  
 RAPARLIER (Pauline).  
 RECQ.  
 RENAUX (Hélène).  
 REVEAU (Marie-Joseph).  
 RIVARD, au Lion-d'Or.  
 ROCHART (Marie-Madeleine).  
 ROCHEFORT (veuve).  
 ROGER (Marie).  
 ROISIN, badarienne.  
 ROMANSÉ (Françoise).  
 RONSARD (Marie-Marguerite).  
 ROUEZ (Françoise).  
 ROUSSELLE, supérieure au Lion-d'Or.  
 RUELLE.  
 RUFFIN (Marie).  
 SEGARD (Élisabeth).  
 SENEZ (Marie-Joseph).  
 SERVIEZ (Nanette).  
 SONS (Marie-Joseph).  
 SOYER (Martine).  
 STIEVENART, aux Sœurs-Grises.  
 TAILLEUR (Françoise).  
 TAFFIN.  
 TAQUET mère et fille.  
 TAVERNE (Babette).  
 TAVERNE (Claire).  
 TAVERNE (Florence).  
 TAVERNE (*Reine-Esther*), supérieure des Orphelines.  
 TÊTARD (Marie-Jeanne).  
 THURIN (Isabelle).  
 TISONS.  
 TONNERRE.  
 TORDREAU (Catherine).  
 TOUTAINE.  
 TRACY.  
 TUNIQUE (Jeanne-Marie).  
 VENANT.  
 VANDEVILLE.  
 VANDENBOVE (Marie).  
 VASSART (Marguerite).  
 VATHERMEAU (Catherine).  
 VERIER, badarienne.  
 VERIN.  
 VIART.  
 VILBERT.  
 VILLARS (Catherine), à l'Hôtellerie.  
 VINOIS.  
 VIOLET (Marie-Adrienne).  
 WAROQUET (Catherine).  
 WATIEAU.  
 WATIEZ.  
 WIBAIL.  
 WICART (Marie, veuve).  
 WILOQUET.

LISTE DE DESSINATEURS ET PIQUEURS DE DESSINS  
DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

I. *Dessinateur.*

VAIN.

II. *Piqueur.*

VAIN.

III. *Piqueuse.*

LECQ.

BLANCHISSEURS DE FIL RETORS

DUPUIS.  
VANDOORN.

LISTE DE MAITRESSES DENTELLIÈRES  
DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

FAUVEAU (Louise).  
FAUVEAU (Marguerite).  
GLAIRO (Ursule).  
MALOJET.

PODEVIN (Marie-Claire).  
PODEVIN (Marguerite).  
TAVERNE (Marie-Anne-Joseph).  
TAVERNE (Marie-Élisabeth).

MAITRESSES DENTELLIÈRES DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

LEBLOND (M<sup>lles</sup>).

THYS (M<sup>lle</sup>).

LISTE  
DE MARCHANDS ET MARCHANDES DE DENTELLES  
DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

<i>BADAR (Françoise).</i>	HAUTECŒUR (Élisabeth).
BAILLON (Catherine).	HENRY (François).
BAUDRY (Anne).	JOLY (Jeanne).
BENOÎT (Jacques).	JOSSÉ (Jean-François).
BRESARD (Marie).	
CANCAU (Martin).	LANGLOIS (Jean-Baptiste).
CARLIER (Jacques, veuve).	LECOQ (Charles).
CATTELAÏN (Nicolas).	LECOUVREUIL (Jeanne-Thérèse).
CHAUVIN (François).	MAHIEU, fabricant de fil retors.
CONIQUE (Marie-Joseph).	MATHIEU (Nicolas).
COUVREUR (Barbe).	MAYNET (Marie-Jeanne).
CRAPPÉ (Anne-Marie).	MESTIVIER (Pierre).
DEBEUGNIES (Anne).	MONET (Pierre).
DEBRACQ (Catherine).	MONTROUSEL (Adrien).
DEHAYNIN (Catherine).	MOREAU (François).
DELHAYE (Marie-Joseph).	NASE (Madeleine).
DENIS (Marguerite).	NICOLLE (Marie-Marguerite).
DESCOURROUEZ.	
DESMOULINS (Jeanne).	PARENT (Jeanne).
DISMES (Jeanne).	PASCHET (Anne).
DROPSY (Adrien).	POCHET (Françoise).
DUCHATEAU (Marie-Claire).	
DUFALLY (Barbe-Thérèse).	RECOBOIS (Adrien).
DUFOREST (Michel).	ROMBAUT (Élisabeth).
DURAIN (Marguerite).	ROBERT.
	ROBIQUET.
FOURNIER (Jeanne).	
GAILLARD (Jeanne).	SAUTOIR (Élisabeth).
GÉRARD (Nicolas).	SIXABOT.
GHOISEZ (François).	
GILLECAUT (Anne).	VILAIN (Jean).
GRENIER (Marie).	WINART (François).

LISTE  
DE MARCHANDS ET MARCHANDES DE DENTELLES  
DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

BOUCHER (M <sup>lle</sup> ).	LAMARÇQ.
BOULY (M <sup>lle</sup> ).	LANGLOIS (J.-B.).
BRACQ (M <sup>lle</sup> ).	LEBLOND (Pierre).
CAILLEAU (Pierre).	LECAT (Hippolyte).
CHAUVIN (Pierre).	LEFRANC (M <sup>lle</sup> ).
CHAUVIN (Thomas).	LEFRANC (Pierre).
CLARO, fabricant de fil retors.	LESNE (M <sup>me</sup> ).
COMMART.	LOYER (Catherine).
COMTESSE, fabricant de fil retors.	MAHIEU, fabricant de fil retors.
CONIQUE.	MALAQUIN (M <sup>lle</sup> ).
DANEZAN (Adrien).	PEPPE (M <sup>lle</sup> ).
DEBEUGNIES (M <sup>lle</sup> ).	PIÉRARD (M <sup>me</sup> ).
DEBLOCQ (Célestin).	PILLION (Auguste).
DEGRELLE, fabricant de fil retors.	PILLION (Chauvin).
DEULIN (M <sup>lle</sup> ).	PLUCHART frères.
DOISY (André).	POCHEZ, fabricant de fil retors.
DOISY (M <sup>me</sup> ).	POLLET (M <sup>lle</sup> ).
DOISY (M <sup>lle</sup> ).	PRÉVOST-HÉRENT.
DORGEVILLE.	RAPARLIER (M <sup>lle</sup> ).
DUBOIS, fabricant de fil retors.	SPRINGEZ.
DUHOT (M <sup>lle</sup> ).	TRIBOUT (François).
DUMORTIER (M <sup>lle</sup> ).	TRIBOUT (M <sup>lle</sup> ).
DUTRIEUX (M <sup>lle</sup> ).	VAN COMBRENGH (M <sup>me</sup> ).
GAUCHEZ.	VANOT (M <sup>me</sup> ).
GIRARD (M <sup>lle</sup> ).	WAUSTRUD (veuve).
HERENT (A.).	
HOURLAIN (M <sup>lle</sup> ).	

LISTE  
DE MARCHANDS ET MARCHANDES DE DENTELLES  
DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

CALLEAU (Victor).  
CALLEAU-DUQUESNE (veuve).  
CRESPIN (sœurs).  
GLAIRO (Ursule).  
LEPERS, fabricant de fil retors.  
MARLIÈRE (E.-J.).

MOREAU-NAMUR.  
PRÉVOST.  
PRINCE (veuve).  
ROYÈRE-TRUFFEAU (M<sup>lle</sup>).  
VANDENBROUCK-FONTAINE.



# INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

## I. — MANUSCRITS

### 1<sup>o</sup> ARCHIVES NATIONALES

- A D XI, 34 : Collection Rondonneau. Commerce : liasse Dentelles, 1666-1773.  
G<sup>7</sup> 288 : Mémoires des intendants.  
F<sup>12</sup> 72 : Procès-verbaux du conseil de commerce.  
F<sup>12</sup> 74 : Séances du Bureau du commerce.

### 2<sup>o</sup> ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD

#### a) *Inventaire de l'intendance du Hainaut.*

- C 16 : Industrie et commerce. Papiers concernant la fabrication des toilettes.  
C 57 : Hôpitaux. Papiers, mémoires concernant l'Hôpital de Valenciennes.  
C 221<sup>1</sup> : Commerce, manufactures, mémoires, lettres et pétitions, relatifs aux manufactures du Hainaut.  
C 289 : Objets généraux : Valenciennes, 1755-1788.  
C 293<sup>1</sup> : Manufactures, commerce. Pièces relatives à différentes manufactures établies dans plusieurs villes du Hainaut, 1731-1741.  
C 325<sup>2</sup> : Arts et métiers. Pièces relatives aux manufactures de quelques villes du Hainaut, règlements, projets de correspondance, 1772-1779. Mémoire important sur les batistes et les dentelles de Valenciennes.  
C 395 : Arts et métiers. Différentes pièces relatives aux demandes faites par le gouvernement aux communautés d'arts et métiers des villes du Hainaut.  
C 502 : Commerce. Fil de mulquinerie. Différents mémoires et lettres sur l'exportation des fils de mulquinerie à l'étranger (M. Duponchel).

#### b) *Série L.*

- L 1102, 1197, 2004, 2006, 9420, 5334.

### 3<sup>o</sup> ARCHIVES COMMUNALES DE VALENCIENNES

- AA 98 : Placards 1686-1695 ; AA 100 : 1698-1709.  
AA 101-102 : Recueil d'édits, déclarations, arrêts et ordonnances concernant le Hainaut et en particu-

lier Valenciennes depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1779, recueillis par Cremdal de Dauville, subdélégué.

C<sup>1</sup> 1182.

C<sup>2</sup> 1189-1216 : Rôle de la capitation depuis l'année 1695 jusqu'à 1768.

F 6 : Ordonnances de police de 1722 à 1752.

D<sup>1</sup> 21 et 44 : Registre de l'administration municipale, Correspondance du premier bureau, 1799-1805, Lettres du maire au préfet.

F<sup>2</sup> 15 bis-162 : Différentes pièces relatives à l'industrie et au commerce. Lettres du maire au préfet et du préfet au maire.

H<sup>2</sup> 67 : Placet adressé à Colbert par les toiliers de Valenciennes sur la sortie des lins fins et l'établissement des retorderies de fil, 1680.

H<sup>2</sup> 73 : Pièces relatives à la fabrication et au blanchissage des toilettes, 1729-1731.

H<sup>2</sup> 82 : Mémoires et correspondance de Crommelin, inspecteur des manufactures à Valenciennes, 1767-1792.

Nous nous sommes souvent appuyé sur les renseignements fournis par Crommelin, renseignements scrupuleusement acquis et sur les lieux mêmes par un homme compétent dont les Mémoires « avaient paru faits avec soin au Directoire du département du Nord ».

H<sup>2</sup> 317 : Charte des passementiers, 1592.

H<sup>2</sup> 318 : Comptes annuels des passementiers, 1677-1697.

C'est surtout dans les fonds non encore classés des Archives de Valenciennes, et en particulier dans les recueils de lettres, qui se chiffrent par milliers, ainsi que dans les livres de comptes des marchands de dentelles, de fil et de batistes, que nous avons trouvé les documents les plus nombreux et les plus intéressants. Nous les avons lus et relus, afin d'en extraire toute la matière qui pouvait convenir à notre sujet.

#### 4<sup>o</sup> BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE VALENCIENNES

La Bibliothèque de Valenciennes contient un grand nombre de manuscrits que nous avons aussi utilisés pour notre étude. Il serait fastidieux de les mentionner tous. Nous nous bornerons aux principaux : Ms. 541, 633, 669, 691, 711, 722, 725, 736, 737, 756, 787 bis, 822, 828. — U<sup>1</sup> 32 : Recueil de pièces diverses. — 916 : Mémoire de 1778 sur l'étendue du commerce qui se fait dans la direction des fermes générales du royaume. — 918 : Fils à coudre et à dentelles, 1766.

#### 5<sup>o</sup> ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME DE BELGIQUE

Inventaire des établissements religieux, n<sup>o</sup> 101.

Conseil des Finances : Toilettes, fil et dentelles, liasses 2092, 2093, 2094 et 2095.

#### 6<sup>o</sup> ARCHIVES DE GAND (ÉTAT)

États de Flandre. Ms. 928 : Mémoire sur l'exportation du lin, 1765-1766.

## II. -- IMPRIMÉS

- BURY-PALLISER (M<sup>me</sup>), *Histoire de la dentelle*, traduction française, Paris, 1868.
- CAFFIAUX, *Essai sur le régime économique, financier et industriel du Hainaut*, Valenciennes, 1873.
- CAPLIER, *Les métiers de Valenciennes*, Valenciennes, 1893.
- DEPPING, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, t. III.
- DEVILLERS (Léopold), *Cartulaire des comtes de Hainaut*, Bruxelles, F. Hayez, 1881-1896, 7 vol. in-4°.
- DIEUDONNÉ, *Statistique du département du Nord*, Douai, an XII, t. II.
- HORION (Marguerite-Thérèse), *Histoire de la vie de M<sup>lle</sup> Françoise Badar*, Liège, chez François Broncart, M DCC XXVI.
- Journal de commerce*, Bruxelles (1759 à 1763).
- LE BOUCQ (Simon), *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes*, Valenciennes, 1844.
- LEFÉBURE (Ernest), *Broderies et dentelles*, Paris, 1887.
- MABILLE DE PONCHEVILLE (André), *La dentelle à la main en Flandre*, Valenciennes, 1911.
- VAN OVERLOOP (E.), *Catalogue général de la section des Beaux-Arts à l'Exposition de Charleroi*, 1911.
- *La dentelle. Musées royaux des Arts décoratifs et industriels*. Bruxelles
- ROLAND DE LA PLATIÈRE, *Encyclopédie méthodique. Manufactures et métiers*, t. I.
- SAVARY DES BRUSLONS, *Dictionnaire du commerce*, 1748.
- SEGUIN (Joseph), *La dentelle. Histoire, description, fabrication, bibliographie*, 1875, in-4°.
- Comptes-rendus des Expositions de 1833, 1835, 1844, 1857.*
- Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes*, t. IV.

## TABLE DES CHAPITRES

	Pages
PRÉFACE . . . . .	VII
INTRODUCTION : Causes qui préparèrent l'avènement et le développement de l'industrie dentellière à Valenciennes : proximité de la matière première. — Faveur dont jouissaient dans la ville les travaux à l'aiguille. — Progrès des goûts artistiques et de l'art du dessin. — Abondance de la main-d'œuvre, grâce à l'organisation de l'assistance par le travail. — Influence du milieu.	
Discussion des opinions relatives à la date de l'apparition de la dentelle à Valenciennes . . . . .	xvi
CHAPITRE I. — ORIGINES DE L'INDUSTRIE DENTELLIÈRE, 1611-1677. L'INITIATIVE DE FRANÇOISE BADAR.	
Enseignement de la dentelle par les religieuses de Sainte-Agnès. — Françoise Badar s'initie à Anvers à l'art de la dentelle. — Son retour à Valenciennes ; elle fonde des ouvroirs et la communauté de la Sainte-Famille. — Genre de dentelles qu'on y fabrique : le point de Flandre et le point de Venise. — Le genre vermiculé et le point de neige. — Françoise Badar concourt à la tentative de Colbert pour créer le point de France. — Son séjour à Arras. — Son retour à Valenciennes et sa mort (1677). . . . .	10
CHAPITRE II. — PROPAGATION DE L'ART DES DENTELLES DANS LES COUVENTS ET DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE A LA FIN DU XVII <sup>e</sup> SIÈCLE.	
Continuation de l'œuvre de M <sup>lle</sup> Badar à la Sainte-Famille. — Fondation du couvent et des ouvroirs du Lion-d'Or. — Propagation de l'art des dentelles en Hainaut et en Flandre. — Essor du commerce des dentelles des Pays-Bas à Valenciennes. — Le silence sur la dentelle fabriquée à Valenciennes dans les publications du temps. — La rivalité de l'industrie dentellière et de l'industrie des batistes . . . . .	14
CHAPITRE III. — CRISE AU DÉBUT DU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE ET RELÈVEMENT PAR L'INTENDANT MOREAU DE SÉCHELLES, 1702-1740.	
Déclin de l'industrie et du commerce des dentelles au début du XVIII <sup>e</sup> siècle. — Genre de dentelles qu'on fabriquait alors à Valenciennes : le point de neige et l'apparition du réseau. — Le Magistrat et l'intendant Moreau de Séchelless organisent à Valenciennes l'as-	

	Pages
sistance par le travail : l'Hospice de la rue de Cambrai. — Essor de l'industrie et du commerce des dentelles dans la ville : accroissement du nombre des dentellières, des marchands et des débouchés. — Genre de dentelles qu'on y fabrique et leurs prix vers 1735. . . . .	21
CHAPITRE IV. — PERFECTIONNEMENT ET PROSPÉRITÉ, 1740-1778.	
L'Évolution de la valenciennes et l'achèvement du réseau. — Les caractères propres à la valenciennes. — Influence des marchands sur le perfectionnement de l'exécution. — Principaux marchands de la seconde moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle et leurs clients. — Réputation de Tribout. — La concurrence : l'imitation de la valenciennes en France et en Belgique. — Ce qu'on en entendait par vraie et fausse valenciennes. — Les marchands et la mode : genres de dentelles le plus en vogue. — Prix des vraies valenciennes. — Influence de la paix et du mariage du dauphin sur le commerce ; rareté des vraies valenciennes. — Pertes et risques des marchands. — Dentellières les plus habiles du XVIII <sup>e</sup> siècle. . . . .	36
CHAPITRE V. — DÉCADENCE A LA FIN DU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE.	
Turgot se préoccupe de la situation précaire de Valenciennes. — Déclin du commerce des dentelles. — Réputation de M <sup>lle</sup> Claire Tribout : ses relations commerciales. — Variations de la mode. — Diminution sensible du nombre des ouvrières et des marchands. — Rareté et cherté du fil à dentelles. — La crise dentellière pendant la Révolution. — Lutte de M <sup>lle</sup> Tribout contre la crise et fuite à l'étranger. . . . .	45
CHAPITRE VI. — LA TECHNIQUE DE LA VALENCIENNES ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL.	
La fabrication du fil à dentelles à Valenciennes : Comtesse. — Le blanchiment de la dentelle : Dupuis. — Outillage de la dentellière. — Les patrons ou dessins : leur origine, l'influence artistique de Bruxelles et de Paris, l'initiative et la rivalité des marchands. — Médiocrité des salaires des dentellières . . . . .	52
CHAPITRE VII. — TENTATIVES DE RESTAURATION PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX <sup>e</sup> SIÈCLE.	
Les pouvoirs publics s'efforcent de faire renaître l'industrie dentellière ; moyens proposés par M <sup>lle</sup> Tribout. — Essai de restauration sous le Consulat et l'Empire ; son échec. — Nouvelle fabrique de fil à dentelles : Lepers. — Faiblesse de la production dentellière. — Rareté de la matière première. — Peu d'importance de la vente. — Concurrence des dentelles étrangères et de la broderie. — Nouvel essai infructueux de restauration sous Louis-Philippe. — Agonie de l'industrie dentellière vers 1870 . . . . .	61
CHAPITRE VIII. — TENTATIVES DE RÉNOVATION AU XX <sup>e</sup> SIÈCLE.	
Retour de faveur de la dentelle et l'initiative de la Chambre de commerce. — Concours de la municipalité. — Création d'un cours de dentelles à Valenciennes en 1908. — Concours de la Compagnie du Nord et création d'un cours en 1926. . . . .	66
CONCLUSION . . . . .	69

<i>ERRATUM</i>		95
		Pages
TABLE DES PLANCHES ET DES NOTICES EXPLICATIVES . . . . .		78
INDEX DES DIFFÉRENTS GENRES DE DENTELLES EXÉCUTÉS A VALENCIENNES. . . . .		79
LISTE DES DENTELLIÈRES ET DES MARCHANDS DE DENTELLES . . . . .		89
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE . . . . .		90
TABLE DES CHAPITRES. . . . .		93

## ERRATUM

Page ix, ligne 26, *lire* : 1448.

Page x, ligne 29, *lire* : « est sortie ».

Page 4, ligne 26, *lire* : huit ans.

Page 9, ligne 21, *lire* : 4 mars.

Page 13, ligne 14, *lire* : l'invasion.

---

NOGENT-LE-ROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

---